



cndp Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC
Center Parcs Poligny

VERBATIM

Atelier
Stratégies de développement local

Plasne, 19 mai, 20h00-22h30

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je n'ose pas vous dire de vous installer, parce que manifestement pour certains, c'est très difficile. On va faire en sorte que la réunion ne dure pas trop longtemps. On va démarrer dès maintenant. C'est Monsieur le Maire qui va vous accueillir bien évidemment.

Hubert MOTTET – Maire de Plasne

Bienvenue à Plasne. Nous sommes désolés pour les locaux. On n'avait rien de mieux à proposer. Je pense que c'était quand même important qu'il y ait une réunion à Plasne. J'espère que la réunion se passera dans le calme et la sérénité. Aujourd'hui, le thème est : « Les stratégies de développement locales ».

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci Monsieur le Maire. Je vais vous présenter rapidement les membres de la commission qui sont présents. Je ne les vois pas. Il y a Xavier BOLZE qui est ici. Il y a Jean-Stéphane DEVISSE qui est là, et Fatima, elle est je ne sais pas où. Elle est là-bas, Fatima OUASSAK. Et puis, il y a Julie QUENTEL et Wahel EL SAYED qui sont ici. On n'est pas au grand complet, mais on est quatre membres de la commission et évidemment, on se partagera un peu l'animation de cette réunion.

Pour ceux qui n'ont pas participé aux réunions, je rappelle les règles du jeu. Je rappelle en insistant un peu que c'est important de respecter quelques règles si on veut que les débats soient un peu constructifs, sinon, on répète inlassablement les mêmes choses dans tous les sens et on n'en tire rien.

Un, le temps de parole est limité pour tout le monde, que ce soit un citoyen, que ce soit un élu. Le temps de parole est limité. Bien sûr, il faut respecter les paroles des gens. Ce n'est pas la peine de huer quand quelqu'un émet un avis qui n'est pas le même que le sien. Je crois que c'est le principe même de la démocratie. Et puis enfin, il faut vous présenter distinctement à chaque fois que vous prenez la parole en disant si vous vous représentez vous-même ou si vous représentez une association ou une institution. Pourquoi ? Parce que l'on avait pensé au départ... On savait que l'on enregistrerait ces réunions, mais on ne pensait pas que l'on ferait de Verbatim. Finalement, on a décidé de faire des Verbatim pour éviter toute contestation sur ce qui peut avoir été dit, sur les temps de parole respectifs des uns et des autres.

Je rappelle qu'il y a à l'entrée de la salle un formulaire qui est à votre disposition pour émettre des avis ou des questions. Je dois dire que ça a un succès important, puisqu'on en a déjà reçu énormément. Certains demandant simplement à recevoir les documents, mais beaucoup de formulaires comportent des avis, de même que le site Internet qui est abondamment visité et qui donne lieu à beaucoup de questions. Sur ces questions, certaines ont déjà obtenu des réponses. Il y en a d'autres pour lesquelles les réponses sont en attente. On insiste bien évidemment auprès du maître d'ouvrage et auprès du conseil départemental qui sont les deux structures les plus sollicitées par ces questions, pour que les réponses arrivent le plus rapidement possible. C'est le jeu normal d'un débat. On ne peut pas attendre deux mois pour répondre. Quelquefois, il y a des questions très pointues qui demandent des études complémentaires, mais pour la plupart des questions, on doit être à même de pouvoir répondre très rapidement.

Comment allons-nous travailler sur cet atelier ? On va essayer de le structurer un peu de manière à ne pas partir absolument dans tous les sens. On va avoir un certain nombre d'intervenants qui vont cadrer un petit peu les choses très brièvement. Je vais leur demander d'être concis. En fait, l'objectif... On a parlé effectivement de stratégie de développement territorial. La question est bien : comment créer du développement sur le territoire ?

Le deuxième sujet est : quel accueil et quel soutien à l'implantation d'entreprises ? Puisqu'il y a évidemment un soutien manifeste qui est envisagé pour le projet de Center Parcs. Qu'en est-il pour d'autres implantations ? Qui les soutient ? Est-ce que le soutien est suffisant ? Comment ça se passe ?

Enfin, quelles activités faut-il privilégier ? Faut-il soutenir tel type d'entreprise qui permet de balayer assez largement le sujet ?

Pourquoi cet atelier ? Parce que bien évidemment, on entend beaucoup dire... On le voit beaucoup dans tous les avis. On l'a entendu lors de la première séance, que ce projet de Center Parcs est une espèce d'ovni en quelque sorte par rapport au Jura. Ce n'est pas du tout dans la tradition du Jura d'avoir comme ça une implantation de loisirs qui vient s'implanter complètement de l'extérieur et qu'il y aurait d'autres... Qu'il y a par ailleurs un financement public qui est important, à la fois sous forme d'apport, mais aussi sous forme d'immobilisations de capacité d'emprunt. C'est évidemment un point qui est extrêmement critique, qui est très critiqué en tout cas, dans

tout ce que l'on a pu entendre. Est-ce que finalement, il n'y a pas moyen... C'est ce que l'on voit un peu dans les avis... Cela a été dit pas mal à la première réunion. Y a-t-il d'autres méthodes pour créer de la richesse, pour apporter des emplois, qui sortent plus d'initiatives locales, qui sont moins parachutées en quelque sorte de l'extérieur ? On peut parler de parachutage. Un parachute peut aussi s'ancrer assez solidement sur le terrain. Tout ça sera débattu.

Enfin, quels types d'activités ? Quelle place doit avoir le tourisme ou peut avoir le tourisme dans une politique de développement ? Quels types d'entreprises ? Parce qu'il y a toutes sortes d'entreprises. Il y a des entreprises privées, des entreprises qui ont plus des activités solidaires. Il y a des coopératives. Ici, nous sommes dans un lieu où la tradition est extrêmement forte quant à la forme coopérative. Ce qui nous frappe, nous, membres de la commission, c'est l'attachement très fort à la fois au terroir en tant que territoire physique, mais aussi à la culture de ce terroir, y compris à la culture, non pas à la culture folklorique, mais à la culture d'entreprendre et de construire ensemble.

On va avoir des intervenants. On va demander à M. BLAIN qui est le président de France Nature Environnement en Franche-Comté, de nous dire quelques mots du travail qui avait été fait en son temps, il vient de me le redire, au niveau du CESER, si je ne me trompe, sur un petit peu les axes principaux pour utiliser au maximum les atouts pour le développement au niveau régional, puisque là, nous sommes bien au niveau régional.

Dans un deuxième temps, on demandera à la représentante du conseil départemental de dire où le conseil départemental en est. On sait qu'il y a eu un changement d'équipe, de majorité. On voit très bien qu'il y a un travail à faire pour recalibrer des choses. Il n'empêche qu'il serait important que vous puissiez dire où vous en êtes et dans quel délai vous pourrez dire un peu si vous consolidez ce qui a été fait par l'équipe précédente ou si vous envisagez des virages extrêmement nets en matière de soutien au développement. Notre objectif n'est pas de vous mettre mal à l'aise, Madame.

On aura une intervention de M. CETRE qui est là-bas au bout et qui travaille sur le pays de Revermont et sur les axes de développement.

Tout ça sera entrecoupé bien sûr de temps de débats de la salle. C'est-à-dire que vous pourrez évidemment poser des questions et donner des avis.

Ces interventions sont là simplement pour faire une espèce de chapeau de ces différents thèmes et pouvoir être traitées.

Dans un deuxième temps, quand on parlera un peu de comment finalement créer des richesses de développement économique de ce territoire et finalement, quel soutien on peut lui apporter, on aura une intervention de M. FRAICHOT. Je ne sais pas s'il est arrivé. Si, il est là. Très bien. On se connaît téléphoniquement, mais pas de visage. J'ai donc un peu de mal à vous repérer. Il est donc membre de la CGPME du Jura. Il a monté un programme extrêmement intéressant de soutien à la création de micro entreprises, si j'ai bien compris, dans le domaine industriel. Micro, ou pas micro. Mais enfin probablement au départ, s'agit-il de micro entreprises. Je suppose.

Une intervention de M. CHEVASSUS parlera un petit peu de la manière dont on peut un peu soutenir en amont en quelque sorte la création de ces activités en qualifiant, sans pour autant déborder trop sur l'atelier de demain qui sera spécifiquement consacré aux questions d'emploi.

Oui, Madame, je vous en prie.

Question

Pouvez-vous lancer la ventilation ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il n'y a pas de problème. Il va falloir ouvrir la porte de dehors aussi. Voilà. M. BLAIN, je vous passe la parole.

Pascal BLAIN, représentant des associations de protection en Franche-Comté

Merci, Mme BREVAN. Bonsoir à tous. Pascal BLAIN, je suis le représentant des associations de protection de la nature en Franche-Comté et à ce titre, j'ai représenté cette fédération au sein du CESE Franche-Comté, structure de concertation appuyée et adossée au conseil régional de Franche-Comté. J'ai travaillé avec d'autres, bien sûr, au sein de la commission économique et en particulier, j'ai participé à l'élaboration du schéma régional du tourisme.

On a convenu que j'en dirai deux mots, mais vous allez voir, ça va être très court. La stratégie régionale que l'on peut trouver tous si on le souhaite sur Internet est disponible sur le site du conseil régional. Elle a fixé un certain nombre d'objectifs, de règles d'actions, d'axes d'actions. Elle s'appuie essentiellement sur quatre priorités transversales qui ont été adoptées et confortées par les élus, des priorités incontournables et cohérentes. Ces priorités ont toutes pour finalité d'encourager un développement touristique raisonné, le mot est souligné par moi, répondant aux attentes des visiteurs en séjour en Franche-Comté, ainsi que des francs-comtois qui découvrent ou redécouvrent le potentiel de leur région.

Ces priorités, je vais les énoncer rapidement :

- prise en compte du développement durable dans tous les projets. C'est la priorité numéro 1 ;
- recherche de la qualité ;
- gestion de l'information utilisant en priorité les TIC (Techniques d'Information et de Communication modernes) ;
- nécessité d'avoir une accessibilité des éléments de l'offre touristique franc-comtoise. C'est la question de l'accessibilité tant du point de vue pécuniaire que tous les autres points de vue. Je parle du handicap, par exemple.

Voilà grosso modo l'environnement qui cadre la stratégie régionale de développement touristique. Je ne vais guère aller plus loin, parce que si on observe le projet de Pierre & Vacances, il s'agit d'un équipement que je qualifierai de loisir, même si on nous parle d'équipements touristiques. On est d'abord dans une stratégie de Groupe qui veut commercialiser un produit. Ce produit est à destination des familles, même s'il inclut, on le sait, un hébergement de quelques nuitées. Il vise d'abord à développer le même projet partout en France et en Europe, puisque le Groupe Pierre & Vacances qui est porteur aujourd'hui de ce produit depuis 2003 est d'abord un promoteur immobilier qui va réaliser des activités de commercialisation immobilière et un gestionnaire d'activités de loisirs.

20 Center Parcs en Europe. Il y en a pour l'instant, sauf erreur, si mes chiffres sont bons : 9 aux Pays-Bas, 5 en Allemagne, 2 en Belgique, 4 en France avec un cinquième qui s'ouvrira cette année dans la Vienne. Celui de Poligny, ou celui de Roybon, ou celui du Rousset serait le sixième, à moins que le Lot-et-Garonne devance des autres et que l'on ait un Center Parcs numéro 6 d'abord en Lot-et-Garonne.

Pourquoi depuis 2008, Pierre & Vacances cible-t-il notre région, la Saône-et-Loire ou le Jura ? Tout simplement parce que l'on est dans cette zone de chalandise qui va de Lyon à Genève en passant par Grenoble et Chambéry. C'est une zone de chalandise où il y a effectivement une clientèle de plusieurs millions de personnes qui représentent un vrai attrait commercial pour cette entreprise.

Si les atouts de l'image d'une région verte, la Franche-Comté ou le Jura... Le label Jura est d'ailleurs mieux connu que le label franc-comtois. S'il présente un vrai atout pour la stratégie du Groupe Pierre & Vacances, dans l'autre sens, on peut se demander quelle est la plus-value apportée par l'implantation du site. Effectivement, la seule plus-value, c'est celle d'être identifié dans le catalogue d'un opérateur européen et donc d'avoir une visibilité à l'échelle européenne. Bien sûr, si on considère que ça correspond à quelque chose de positif, oui, il y a une plus-value pour notre région.

La question du jour est : comment créer du développement sur le territoire ? Du développement local ? Vous l'avez compris, d'emblée, Pierre & Vacances nous situe à l'échelle européenne. Ça veut dire que l'on ne peut pas faire l'économie de cette approche. On est dans un objet de loisirs à vocation à être commercialisé à une échelle européenne. Et là, si vous voulez, je voudrais retourner une question que j'ai tenté vainement de poser. Ou plutôt, si, je l'ai posée. J'attends toujours la réponse. Question renvoyée aux représentants du Groupe Pierre & Vacances. Encore une fois, sur cette zone de chalandise, nous avons Roybon, nous avons Poligny dans le Jura et nous avons Le Rousset en Saône-et-Loire. Sur ces trois sites, il y a une réserve qui prévoit de passer du simple au double, encore une fois, le dimensionnement de chacun de ces trois projets. On nous a dit lors de la réunion de lancement que c'était à 5 ou 10 ans. Dans les protocoles d'accord qu'ont signés déjà la région Bourgogne et la région Franche-Comté, il est clairement écrit que la chose fait partie des objectifs et que voilà... Cela fait partie déjà de l'engagement des collectivités. On dit même qu'elles seront amenées à remettre la main au portefeuille pour venir financer des équipements qui deviendraient nécessaires dès lors que l'on aurait doublé la capacité d'hébergement. Cela pose question sur les dimensions de toutes les installations, de toutes les infrastructures qui sont liées au projet qui nous intéresse localement.

Enfin, dans les priorités qui nous ont été mises en avant comme critère de choix d'implantation des sites, le respect de l'environnement était affiché comme la priorité numéro 1. Moi, j'ai dit clairement que l'abandon de Roybon devait être un préalable à l'installation d'un dialogue en confiance si on voulait pouvoir travailler sereinement à l'étude de faisabilité de l'installation d'un Center Parcs dans le Jura. C'est un préalable tout simplement, parce que là, après avoir fait preuve de pédagogie pendant des années, mes homologues de la FRAPNA se sont vus effectivement contraints à aller devant les tribunaux tout simplement, parce que malgré les éléments apportés pierre par pierre au fil des mois, éléments scientifiques démontrant l'incompatibilité des milieux... On est en zone

humide d'intérêt européen sur les bois des Avenières à Roybon. Eh bien, le projet a continué d'être porté de plus belle par les promoteurs du projet et a fait l'objet d'une validation des services de l'État en contradiction avec les avis émis, tant par les structures, le Conseil national de protection de la nature, par exemple, et bien d'autres.

Encore une fois, à partir du moment où on entre dans un débat public il s'agit pour nous d'un dialogue environnemental. Je l'ai dit et je le répète. C'est bien ça que l'on peut faire progresser. Toutes les parties prenantes aujourd'hui réunies dans cette salle souhaitent voir comment on peut concilier l'économie et l'environnement, mais aussi le social. Ça veut dire que tout est discutable, tout est négociable, mais il faut pour cela qu'il y ait de la confiance.

Cette question de l'abandon de Roybon devra nous être signifiée par les porteurs de projets, par les représentants de Center Parcs dans les meilleurs délais. Sinon, je crois que l'on ne poursuivra pas bien loin nos échanges.

J'ai dit que je serais court, donc je vais essayer de le faire...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Si vous pouvez vous concentrer sur les questions de développement ?

Pascal BLAIN, représentant des associations de protection en Franche-Comté

Oui. Je vais proposer que ces questions-là... Encore une fois, maintenant que j'ai situé l'échelle, on est bien sur une échelle européenne et pas sur une échelle purement localo-locale, même si je suis très heureux d'être à Plasne dans le Jura, ce soir. Je suis malheureux de voir dans les documents qui présentent les débats publics... Je les recherche, parce que je veux que l'on comprenne de quoi je veux parler. Quand je vois : de quoi parle-t-on ? Et une carte qui se limite à nous présenter ici notre pauvre jura? Pour moi, on est à côté. De quoi me parle-t-on ? Est-ce que le projet Center Parcs ne concerne que cette zone-là ? Je viens de vous dire que non. La zone de chalandise, elle va bien évidemment jusqu'au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Allemagne, etc. Encore une fois, si on veut parler sereinement, il faut que cette question de périmètre du débat soit, par le porteur du projet, encore une fois, j'interpelle Pierre & Vacances, clairement repositionné à cette échelle-là. Évidemment, on ne peut pas, comme l'a fait la dernière fois le représentant de Pierre & Vacances, botter en touche en disant : on n'est pas là pour parler de Roybon. Roybon est dans ce périmètre de chalandise. La carte que vous nous présenterez dans le prochain document présentera tout aussi bien Roybon que Le Rousset en Saône-et-Loire. Cette fois, je l'ai bien dit.

Je laisserai donc à la salle de soins de poser des questions, et j'apporterai ma pierre pour ce qui concerne les pistes de développement local. Certaines ont été portées par Michel MOREAU concernant la transition énergétique et je les fais tout à fait miennes. On les répétera, je pense. On aura l'occasion d'y revenir tout à l'heure.

Claude CHEVASSUS prendra la parole parmi les orateurs. Il parlera de choses qui nous vont tout à fait bien. C'est, comment localement, on part des besoins des gens pour arriver à identifier des emplois et comment ces emplois deviennent effectivement des créations d'activités.

Voilà. Je m'arrête là et je suis à votre disposition, bien sûr, pour participer aux échanges et aux questions tout à l'heure. Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Qui veut prendre la parole ?

Question

Est-ce que ce sera possible dans l'avenir de prendre des salles suffisamment grandes ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Monsieur, s'il vous plaît. Il a été explicitement souhaité qu'il y ait une réunion à Plasne. À Plasne, il n'y a pas de très grande salle à ma connaissance. C'est une grande salle, mais pas Plasne. On n'attendait peut-être pas autant de monde, mais il n'empêche que c'était ça. On avait demandé que le maximum de personnes qui souhaitaient participer s'inscrive pour cet atelier. On a reçu 46 inscriptions. Vous voyez, on est très au-delà. On est désolé. C'est très inconfortable. On fait aussi en fonction des demandes du public qui souhaitait vraiment une réunion à Plasne.

Intervention

Dans le cadre d'un débat public, c'est extrêmement frustrant comme organisation.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Allez-y, Monsieur. Il faut vous nommer.

Intervention

On peut peut-être signifier d'une façon ou d'une autre que l'on est d'accord ou pas. Je propose que l'on fasse comme ça quand on est d'accord. Monsieur vient de dire des choses extrêmement justes, par exemple l'abandon du Roybon. C'est quand même une condition préalable, effectivement. Pour tous ceux qui connaissent ce dossier, c'est un véritable scandale. La façon dont se comporte Pierre & Vacances, c'est scandaleux. Si c'est pour avoir le même débat, qu'est-ce qu'on fait ici ? On va manifester et se justifier sur ce projet. Comment sera-t-elle prise en compte ? Ce qui se passe à Roybon est scandaleux. Je me répète. Ça suffit. On ne va pas perdre plus notre temps. Il faut des interventions qui signifient que l'on est d'accord ou pas d'accord.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

D'accord. Très bien. Je signale que pour Roybon, il n'y avait pas eu de débat public, Monsieur.

Intervention

Je ne sais pas ce qu'il va apporter, ce débat public.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Écoutez, j'espère qu'il apportera quelque chose. Le public y est aussi pour quelque chose. Qui souhaite prendre la parole ? Quelqu'un ? Non ? Personne. Parlez dans le micro, et si vous voulez bien vous nommer.

Intervention (M. RABI)

Je pense que ça pose clairement le problème de la concurrence. Il y a un potentiel de touristes. Je ne pense pas que c'est en multipliant les structures qu'on va augmenter le nombre de touristes. Je l'ai dit à la dernière réunion. Ce n'est pas parce que chaque commune fait une zone d'activité que l'on crée beaucoup d'emplois. Elle reste vide souvent.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Madame, vous voulez bien dire un mot s'il vous plaît sur la stratégie départementale, en sachant effectivement qu'elle n'est pas encore totalement stabilisée, si j'ai bien compris. Il y avait une autre demande de parole ? Oui. Il y avait ce monsieur. Excusez-moi.

Daniel BRETIN

Simplement, une petite précision. On a dans le Jura actuellement, deux sites UNESCO, Chalain et Clairvaux-les-Lacs, qui ne sont pas du tout valorisés. Moi, je m'inquiète beaucoup. On a un souci de faire d'autres choses au niveau touristique. On oublie de valoriser notre potentiel. Je crois qu'il faudrait peut-être que l'on gère les priorités. C'est un petit message au conseil général.

Gérard LACROIX

Je prends la parole très brièvement. Pour ceux qui s'inquiètent de l'approbation ou de la non-approbation des suggestions qui sont faites, je voudrais quand même rappeler que nous sommes dans une opération de

manipulation. Tout simplement, les avis que vous allez formuler n'auront aucune incidence sur le projet final. La commission n'est là que pour émettre un avis sur les observations.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Non.

Gérard LACROIX

Attendez. J'ai l'expérience, Madame. J'ai les documents, là, pour vous le prouver.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On ne donne pas d'avis sur les observations. On fait un compte rendu. Ce n'est pas un avis.

Gérard LACROIX

Total ou partiel. Il serait effectivement utile que nous approuvions. C'est-à-dire que nous votions. En l'état actuel du fonctionnement des commissions particulières ou de la commission nationale du débat public, ce genre de règle démocratique n'y figure pas. C'est tout.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Mais, vous avez la possibilité de vous exprimer au moment de l'enquête publique, Monsieur, d'une manière tout à fait claire.

Gérard LACROIX

Oui, mais les choses seront bouclées à ce moment-là. Je fais quand même observer... Puisque vous faites cette remarque, quelle est la finalité ? Est-ce que la finalité de ce projet est une finalité nationale ? Une finalité régionale ? Une finalité internationale, européenne, ou bien, est-ce une finalité à vocation d'intérêt général ? Je ne vous ai pas entendu lors de la dernière réunion parler de l'intérêt général. Or, on commence, et le département s'engage sur des dépenses alors qu'à aucun moment l'intérêt général n'a été clarifié. Ça me semble quelque chose de fondamental, parce que lorsque l'intérêt général sera finalisé après l'enquête publique à laquelle vous venez de faire référence, il sera trop tard pour faire quoi que ce soit. Effectivement, il ne restera qu'une solution aux citoyens. C'est d'être frustré, comme d'habitude, dans de nombreux projets inutiles et coûteux.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je voulais simplement vous dire que je n'ai pas pu me prononcer sur l'intérêt général, car je n'ai pas à avoir d'avis sur cette question-là. L'intérêt général, peut-être, sortira-t-il de ce débat. Peut-être sortira-t-il le fait à évidence qu'il n'y a pas d'intérêt général. Je n'en sais rien. Tout ça va se construire pendant le débat, encore faut-il y participer et argumenter. Je pense que c'est ce qui va se passer. Peut-être, Madame, allez-y. Très rapidement.

Dominique BONNET, maire de Poligny

Je voudrais saluer quand même la chance que l'on a d'avoir un débat. C'est une commission nationale qui a été mise en place. Je crois qu'il faut profiter de ce débat. Je crois que tous les arguments sont bons. On a entendu les propos de M. BLAIN. On va entendre d'autres propos. Je crois qu'il faut pouvoir s'écouter mutuellement. Il y a des personnes qui ont envie d'avoir des développements économiques, mais de les avoir de façon raisonnable. Ça, c'est tout à fait louable. Je crois que l'on est là pour débattre en toute sérénité, d'écouter et de s'écouter mutuellement. Sur ce territoire, il ne faut surtout pas s'opposer. Évidemment, il y a des plates-formes... Je me suis pas mal exprimé. Il ne faut pas opposer les projets. Bien évidemment qu'il y a des structures à développer sur Chalain et ailleurs, mais pourquoi opposer des structures qui devraient se développer, qui doivent se développer ? Lamoura, aussi. Il faut avoir... S'il vous plaît. Vous êtes souvent majoritaires, ceux qui sont opposés au projet. Malheureusement, l'immense majorité favorable n'ose pas s'exprimer. Vous pouvez rire. Il faut pouvoir avoir la tolérance d'écouter. Je crois que c'est un point important, la tolérance d'écouter. Les rires et les autres propos

peuvent être blessants. Je crois que nous avons un Groupe qui nous propose un développement économique. À nous de regarder avec attention quel serait ce développement économique. Voilà. Merci.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Je remercie justement M. BONNET d'avoir parlé de ce dont il vient de parler, parce qu'il m'a coupé l'herbe sous le pied. Je voudrais vraiment que l'on ôte le doute qui plane dans la salle, sans mauvais jeu de mots avec le village, autour du fait que là, on va parler de stratégie de développement local. Alors, est-ce que l'on parle... Quand on va parler de stratégie de développement, on va parler des projets de Pierre & Vacances, de projets... Vous ne l'avez pas prononcé, mais j'ose le dire, de projets alternatifs.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est ça. Exactement. C'est complémentaire.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Je pose la question. Voilà. C'est pour cela. Est-ce que l'on va parler de projets alternatifs, cumulatifs ou complémentaires avec le Center Parcs ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Tout est complémentaire.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Justement, j'en viens là tout de suite. M. BONNET, je voudrais qu'il précise... Je le cite, parce qu'il vient de parler, mais tous les élus, qui sont présents, tous les élus qui seront amenés à s'exprimer sur le sujet, quand ils nous diront... Comme l'avait dit M. PERNIER, comme me l'avait dit personnellement M. PERNIER à la première réunion, ils ont l'art de nous couper l'herbe sous le pied en disant : vos projets, ce que vous venez de me dire, c'est une superbe idée, mais ce n'est pas contradictoire avec le projet de Center Parcs. Moi, je veux que l'on nous dise précisément si c'est contradictoire ou non. Évidemment, il ne faut pas nous prendre pour des idiots. Il y a un moment où vu les sommes qui sont investies dans le Center Parcs, il manquera de l'argent quelque part. Il ne faut pas nous prendre pour des idiots. Il faut que l'on arrête de nous dire que ce n'est pas contradictoire. Je suis désolé, quand on met 80 millions d'euros à un endroit, M. BONNET le sait pour le stade de la ville de Poligny, une fois que le stade a été fait à Poligny, il y avait beaucoup moins d'argent pour faire le reste. Cela fait 15 ans que l'on attend de refaire la grande rue. Il faut que l'on dise clairement maintenant qu'avec les enveloppes que l'on aura... Les enveloppes ne sont pas indéfinies.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Cela fera évidemment partie du débat, cette question. C'est à vous, Monsieur. Après, on passe à une autre intervention.

Pascal BLAIN, représentant des associations de protection en Franche-Comté Ce que je veux dire, c'est pour rebondir à ce qui a été dit tout à l'heure sur l'ampleur du périmètre du sujet. Quand on parle de développement local, évidemment, on essaye de focaliser là-dessus et de rester sur l'idée de la chance, comme le dit M. BONNET, qu'apporte le projet de Pierre & Vacances sur le local. Le périmètre, en fait, concerne le local. Il va concerner le régional. Il ne faut pas oublier l'Européen. Ce que je voudrais rajouter aussi, et il ne faut pas qu'on l'oublie, c'est l'international. Pierre & Vacances, quand il propose son produit, il ne le propose pas qu'ici. Il le propose sur tous les sites qui existent au niveau mondial. Allez sur des sites de Hong Kong, allez où vous voulez et vous trouverez les produits Pierre & Vacances qui sont mis en vente. Vous trouvez ça. Il faut bien voir que s'il y a un développement ici, ça va être dans l'esprit de gens qui investissent ici et des gens de Hong Kong ou d'ailleurs à qui on demande de venir ici pour passer soit des séjours, soit acheter des biens à l'intérieur des Center Parcs. Le périmètre, il est énorme. Les conséquences sont à étudier à la taille du périmètre, aussi bien sur l'identité de la région, son accrochement aux territoires... J'en dirais peut-être plus à un autre moment, mais ce que je veux

souligner, c'est l'ampleur du périmètre et qu'une partie des choses est vendue par Pierre & Vacances au niveau mondial.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Madame.

Christelle MORBOIS, conseillère départementale

Bonsoir à tous. Je voudrais tout d'abord excuser Monsieur le président du Conseil départemental qui est retenu par ailleurs. Moi, je dirais simplement quelques mots concernant le Center Parcs. Au cours de l'ancienne majorité, vous savez que ce projet avait été débattu en assemblée. Ce projet avait été soutenu à l'unanimité moins une voix, de Mme MAINGUET.

Intervention

Vous ne vous êtes pas présentée.

Christelle MORBOIS, conseillère départementale

Pardon. Excusez-moi. Je suis Christelle MORBOIS, conseillère départementale, aujourd'hui de la majorité. Je représente aujourd'hui Monsieur le Président, M. PERNOT. Je voudrais simplement, déjà pour commencer, rappeler que sous l'ancienne majorité, ce projet avait été soutenu à l'unanimité moins une voix, parce que cela nous semble un projet intéressant. Donc maintenant, nous sommes aux affaires. Le dossier est complexe. Effectivement, il faut que l'on étudie tous les dossiers. Donc, voilà. Il faut effectivement un peu de temps pour que le département, que la nouvelle majorité s'imprègne de ce dossier. Je voudrais aussi finir par une chose, une chose que le président a dite au cours du débat d'investiture au niveau du département. Le conseil départemental est là pour accompagner les collectivités locales sur les grands projets et sur les projets en général. Pour l'instant, je n'en dirai pas plus au niveau de ce débat public, donc du Center Parcs.

Pascal BLAIN, représentant des associations de protection en Franche-Comté

Avant qu'il y ait d'autres questions, je voudrais rajouter un chiffre sur la politique régionale. 1 million par an est le montant consacré par la région Franche-Comté au soutien des structures d'accueil touristique pour par exemple gagner en performance, réhabiliter, monter en gamme pour les hôtels, les campings, etc. 1 million par an. C'est-à-dire en fait, que c'est à comparer aux 10 millions qui seraient sollicités dans le capital de la SEM auprès du même partenaire financier, la région Franche-Comté.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Madame, est-ce que l'on peut quand même avoir une idée des délais dans lesquels vous pourrez répondre des choses un peu plus précises ?

Christelle MORBOIS, conseillère départementale

C'est un petit peu délicat. Les prochaines réunions concernant le tourisme auront lieu au mois de juin.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il y aura le tourisme, mais il y aura aussi la réunion autour de l'économie du projet et le montage financier.

Christelle MORBOIS, conseillère départementale

Tout à fait.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Évidemment, cela intéressera beaucoup les gens d'avoir des réponses précises et l'impact sur le local bien évidemment. La page sur le tourisme regardera les concurrences éventuelles, les doublons... Il y a ensuite l'impact sur la vie locale. Ce sera traité à un autre moment. Oui. Monsieur.

Philippe BENIER, conseiller municipal à Plasne

Ce n'est pas une question.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Vous vous présentez.

Philippe BENIER, conseiller municipal à Plasne

Je suis Philippe BENIER, citoyen de Plane et conseiller municipal au village. Je regrette juste que les choses se mettent aussi lentement en place au conseil général, en sachant que l'on nous a dit que le débat public était assez limité dans le temps. Voilà. Cela me semble un peu dommage.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On a dit sur le débat public qu'il y avait une troisième réunion qui aura lieu en juillet. J'ai dit d'emblée que si ça ne suffisait pas, il y avait des choses qu'il était absolument nécessaire de clarifier pour que le compte rendu soit assez complet, que le maître d'ouvrage, le département et la région puissent quand même se prononcer à la fin de ce débat, que l'on reprendrait au début de septembre une réunion si c'était nécessaire. Pour le moment, on ne le sait pas. On va laisser avancer les choses, mais on ne butera pas sur le fait que c'est une date couperet. Après, on ferme et c'est terminé. Bien sûr, ça ne va pas durer jusqu'au mois de décembre. Mais, on peut tout à fait... Il y a l'interruption des vacances qui est un peu inévitable, parce qu'à partir du 14 juillet, on ne réunit plus personne. Notre objectif n'est pas de faire des réunions avec des salles vides, un peu pleines. C'est une mauvaise plaisanterie, mais ce ne serait pas démocratique du tout pour le coup. On poursuivra si c'est nécessaire. C'est vrai que le débat ne peut pas se clore sur : on ne sait pas ce que ça va devenir. On ne sait pas si on va soutenir ou si on ne va pas soutenir. Ça, ce n'est pas possible. C'est une question centrale du public depuis le départ.

D'autres demandes de parole ? Madame, qui est par terre. La pauvre.

Anne PERRIN, conseillère municipale à Lons

Je suis simplement un tout petit peu surprise de la réponse. Je suis Anne PERRIN. Je suis conseiller municipal à Lons. Je suis un peu surprise, voire un peu atterrée de la réponse de notre conseillère départementale représentant le président, parce que tous les candidats de la majorité actuelle se sont positionnés favorablement pendant la campagne. La campagne s'est terminée le 29 mars. Je n'ose pas imaginer que vous n'ayez pas réfléchi avant la campagne, pendant la campagne, quand vous vous présentez à une élection aussi importante. Je n'ose pas imaginer que vous n'ayez pas une petite idée en tête. Moi, quand j'entends les gens qui me disent... On n'est pas des perdreaux de l'année. Quand les politiques nous disent « On verra. On a prévu au mois de juin une réunion », non. Pour moi, les gens qui ne disent pas là où ils en sont aujourd'hui, je sais que c'est parce qu'ils sont pour, aussi parce que c'est stratégique, mais aussi, parce que chacun d'entre vous, vous vous êtes positionnés pendant la campagne. On a été suffisamment nombreux à suivre cette affaire-là sur l'ensemble du département pour savoir que la majorité actuelle est favorable, pleinement favorable au Center Parcs.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Madame, on va demander à chaque réunion. On va demander où vous en êtes, parce que c'est une question tout à fait fondamentale. D'un autre côté, il n'est pas non plus exclu que les collectivités, le conseil général, le conseil régional entendent des choses au niveau du débat qui les amènent à faire évoluer leur position complètement sur certains points à modifier, des choses, à revoir ce qui avait été dit. C'est aussi un apport potentiel de ce débat. Tout à l'heure, il a été dit que tout le monde se moquerait de ceux qui sortaient du débat. Je tiens quand même à dire qu'il y a extrêmement peu de projets qui sortent des débats publics exactement tels qu'ils y étaient entrés

quand ils sont poursuivis. Il y a eu énormément de modifications et d'amendements qui ont été apportés dans la majorité des cas.

Aude BOIMARD, citoyenne de Plasne

Je voudrais juste réagir sur votre petite boutade par rapport à Plasne. Je crois que le lieu est très bien choisi pour le nombre de personnes. Vous avez la représentation de ce que va donner le Center Parcs dans les rues de Plasne où nous serons serrés comme des sardines et où nous ne pourrons plus bouger. Nos enfants ne pourront plus faire de vélo. Vous connaissez la chanson. Je trouvais que c'était bien de le dire aujourd'hui, car c'est très représentatif.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Monsieur, là-bas. Après, il y a une dame ici.

André MIDEUL

Il me semble qu'il y a des biais dans le débat si on focalise uniquement sur ce que l'on appelle à juste titre l'intérêt général. Il est normal que les collectivités territoriales, l'État ou les financiers intéressés s'intéressent et privilégient l'intérêt général, mais qu'on le veuille ou non, l'économie aujourd'hui, les flux financiers, la richesse nationale transitent à 58 % par les transferts sociaux d'une nature ou d'une autre, les taxes et le financement des services publics. Ce qui veut dire que les collectivités qui nous intéressent aujourd'hui sont à part entière des opérateurs économiques et sont à part entière des leviers de financement de l'activité. Je suis tenté de dire... Je l'ai dit une fois et je le redis. Pour moi, bien sûr que c'est du tourisme. Mais, j'analyse cet investissement de la même manière que si des opérateurs locaux que sont Diager, que sont Thirode, qui produisent des choses en métal, qui produisent des produits que l'on peut toucher. Là, on produit du loisir. On produit du loisir aquatique. On produit du loisir sur des chemins. On produit des nuitées et des kilomètres de voies praticables par des bicyclettes et des enfants. Aujourd'hui, 58 % de la richesse et du produit intérieur brut, c'est une donnée particulière à la France, transitent par la collectivité et les transferts sociaux.

Si on refuse que quelqu'un arrive et dise en gros : je mets 42. En l'occurrence, il va peut-être mettre 60 ou 70. Les collectivités qui cherchent des emplois, qui cherchent du développement, qui cherchent à créer de la richesse à alimenter des flux financiers... Si ces collectivités, on leur refuse ça, alors il faut leur refuser de recevoir ses 58 % de la richesse nationale qui transite. On est dans un état et dans une économie sociale. Sociale, pas au sens de faire du social. Elle est socialisée de fait, parce que la richesse, elle transite par ça. Si on refuse collectivement cette réalité économique qui est la marque de notre pays et qui est la marque aujourd'hui de notre époque, du XXI^e siècle... En 1900, je mettais 100 dans une entreprise, et je payais 10 % de taxe ou de transfert. Donc, il était normal que je mette 90. Aujourd'hui, si l'argent, il est là... Ce projet pour moi, c'est aussi un projet financier. On ne peut pas analyser des subventions qui sont faites à une forme d'hôtellerie pour équiper machin, etc. Ce qui m'intéresse, le vrai débat, c'est la pérennité. On nous a parlé de réversibilité. C'est de savoir si l'argent des loyers sera versé. Je crois qu'il faut accepter qu'il y ait une entreprise qui fait de l'industrie du loisir et que cette entreprise, elle nous dit : moi, j'ai besoin d'équipements publics. Je m'engage à payer un loyer. Ça n'évacue pas la discussion sur l'environnement. Ça n'évacue pas toutes les discussions sur le respect de la vie locale, etc. Mais les points-clés, si on passe à côté, on se prive d'une initiative économique. Alors après, on peut faire le choix de la décroissance. Je pense que toutes les personnes qui choisissent aujourd'hui de progresser, ce n'est pas progresser au sens progrès, d'aller devant, si l'industrie ne fabrique plus des châssis de voiture, si on fabrique du loisir et que c'est du loisir aquatique, on regarde combien ça coûte, combien ça rapporte, ce que ça gâche et comment on peut éviter les bêtises.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Aline CARTON, militante anticapitaliste

Justement, je m'inquiète vachement sur les finances de Pierre & Vacances, parce que là, on n'a pas la réponse du conseil départemental aujourd'hui. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire encore. C'est bizarre. Il est à noter quand même qu'il y a des élections régionales en décembre 2015. Les prochains élus régionaux n'auront même pas la parole sur ce projet. C'est un peu bizarre comme situation, parce que l'on veut aller vite et que le projet ne

sera pas lancé avant la fin 2015 de toute façon. C'est le conseil régional actuel qui va prendre position pour le prochain ? Comment ça se passe ? Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Madame. Les questions de solidité financière du Groupe seront examinées lors de la réunion spécifique consacrée au financement. Là, on va rester sur le sujet.

Aline CARTON, militante anticapitaliste

On en a parlé tout à l'heure. C'est pour ça que j'embraye.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je crois qu'il faut essayer de structurer un peu, sinon on ne va pas pouvoir...

Aline CARTON, militante anticapitaliste

Vous structurez quand ça vous arrange.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Non. Ne dites pas ça. J'ai proposé une trame d'entrée. Elle n'a pas été contestée. On aborde thème par thème, parce que sans ça, on n'avance pas du tout. C'est une question tout à fait sérieuse qui sera abordée : la question de la solidité financière, la question de la pérennité du projet, la question de la capacité du Groupe à honorer les loyers auxquels il s'est engagé. Autrement dit, la réalité du fonctionnement commercial de cette installation sera évidemment abordée. Tout ça sera traité. Mais, aujourd'hui, on va un peu rester sur des politiques plus générales de développement, de manière à pouvoir traiter d'autres formes possibles de développement, puisque c'était le souhait que l'on aborde les questions un peu d'alternative à ce type de développement, qu'elles soient pures et simples ou que ce soient des complémentarités. Une grosse inquiétude qui sort du public est non seulement que ce projet apparaît comme un peu étranger à la région, mais qu'il risquerait d'assécher en quelque sorte toute la possibilité de mobilisation financière des collectivités territoriales pour d'autres projets. C'est manifestement au cœur de toutes les préoccupations que l'on peut lire dans les avis et que l'on a pu entendre dans les propos qui étaient tenus.

Une dernière intervention. Après, on fait intervenir M. CETRE, et on aura un débat plus général. Allez-y, Monsieur.

Michel MOREAU, président fondateur de l'AJENA

Je suis ex-administrateur de l'ADEME, ex-conseiller général et conseiller régional. Ce qui a probablement motivé la décision du conseil général était le problème de l'emploi. Bien sûr, ce n'est pas de l'emploi qu'il faut parler ce soir, mais tout est lié : développement et emploi. Vous vous rendez compte ? 300 emplois, ça vaut quand même bien 150 ha de forêts. Mais n'est-ce pas un miroir aux alouettes ? Quand on pense que ces 300 emplois seront peut-être réduits à 180 emplois à temps complet. Pensons qu'il faudra pour créer ces 180 emplois, 170 millions d'argent publics et privés, mais on peut espérer aussi que l'argent privé s'investisse de façon plus socialement et écologiquement responsable. Cet argent ne sera pas investi dans ce qui est essentiel. C'est-à-dire cette transition énergétique. Cet argent qui sera investi dans Center Parcs, cet investissement aura un effet négatif, puisque beaucoup moins d'emplois seront créés que si ces 170 millions étaient investis dans la transition énergétique. Je vous donne mon petit exemple. 170 millions...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Vous l'avez indiqué et c'est retranscrit in extenso dans le Verbatim, Monsieur. Vous l'avez coupé en quatre. Nous en avons tous le souvenir.

Michel MOREAU, président fondateur de l'AJENA

C'est quand même important de dire que...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Mais, tous les emplois qui sont créés par ailleurs ne sont pas des emplois qui sont créés dans la transition énergétique. Les emplois dont nous parlait Monsieur.

Michel MOREAU, président fondateur de l'AJENA

Vous vous rendez compte que ce n'est pas 170 emplois que l'on créerait en installant des éoliennes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On n'en parlera demain plus avant sur la question des emplois.

M. CETRE, si vous voulez bien parler au titre du pays de Revermont.

Rémi MERTZ, secrétaire général de la fédération BTP du Jura

S'il vous plaît. Je vais essayer de faire une courte intervention. On va revenir au cœur du développement, si je puis dire, du développement local. Le bâtiment aujourd'hui c'est, on va dire, 20 % des entreprises détruites depuis 2008. Je parle du département du Jura. 20 % des salariés qui ont disparu, passés à la trappe. C'est la réalité concrète de notre secteur économique. On a aujourd'hui l'opportunité d'avoir un acteur fort du tourisme qui connaît son métier, qui nous apporte de l'ingénierie, avec des collectivités qui nous ont dit qu'elles s'engageaient en tant qu'investisseur pour développer l'avenir de ce territoire. L'avenir de ce territoire est avant tout le tourisme. Aujourd'hui, on parle d'un équipement touristique. Que serait-il, si on parlait d'un équipement industriel ? Je n'ose imaginer. Il faut savoir de quoi on parle. On parle de développement économique. Nous, nos entreprises irriguent le territoire. Nous sommes les derniers maillons de la chaîne économique dans bien des communes. Faites le tour des petites communes. Qu'est-ce que vous voyez ? Un menuisier, un maçon, un charpentier.

Intervention

Une fruitière.

Rémi MERTZ, secrétaire général de la fédération BTP du Jura

Une fruitière, parfois. Nous sommes d'accord. Si, « on n'investit pas dans la pierre », on n'investit pas dans le développement économique au travers de cet équipement, ce sont nos entreprises qui irriguent le territoire qui demain, disparaîtront. Qu'est-ce qui viendra à la place ? Rien.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Je suis responsable du programme Leader sur la collectivité territoriale que vous ne connaissez certainement pas tous, le maillon territorial qui s'appelle le pays du Revermont. Je vais essayer de répondre à la question : comment créer du développement sur le territoire ? On n'y a pas encore répondu dans le débat qu'il y a eu. Je vais essayer d'y répondre et de vous expliquer ce que tente de faire le pays et fait le pays pour contribuer au développement de ce territoire. Le pays du Revermont, c'est les communautés de communes du pays de Salins. Voilà pour le territoire. Donc, on est bien sur un périmètre territorial qui est clairement identifié.

Les programmes Leader sont des programmes de financement européen qui sont initiés par le conseil régional, par la région. Chaque territoire de pays a le loisir d'avoir une réflexion sur une stratégie de développement, sur une stratégie... Ce sont des programmes comme tout programme européen, des programmes qui ont une durée de cinq ans. Elle définit une stratégie. Elle développe une stratégie. Elle développe un dossier et dépose sa candidature à la région pour pouvoir bénéficier de financements européens de ces programmes Leader. La

situation aujourd'hui. Nous sommes candidats, puisque l'on est en pleine candidature. On vient de terminer un programme. On est candidat à un prochain programme. Cela veut dire que l'on n'est pas encore sûr d'être élu et éligible, mais on y a travaillé.

Quelle stratégie aujourd'hui on veut essayer d'initier et d'amplifier sur ce territoire ? On a aujourd'hui sur le territoire des projets structurants endogènes. Quand on dit endogènes, ce sont des projets bien issus du territoire, du local. Les trois projets sont en plus répartis sur le territoire. C'est une refonte totale de la maison du comté. Au-delà de la maison du comté, c'est tout notre pôle agroalimentaire derrière. C'est la lisibilité et la visibilité du pôle agroalimentaire, notamment autour des AOC fromagères de Poligny. On a tout un travail qui est en train de se faire autour de la maison Pasteur. Donc, redynamiser la maison Pasteur. Mais, aller au-delà de cette notion de musée et de cet aspect culturel. Remettre le scientifique au centre. C'est-à-dire que ça, c'est porté par Vignes et Villages. Tous les aspects biologiques, tout ce qui a été fait par Pasteur, voire les perspectives que l'on peut développer sur ce territoire, sachant que l'on a un pôle vignoble très réputé avec l'ingénierie du vin qui est à Arbois, l'ingénierie de toutes les AOC fromagères qui est à Poligny. Le troisième pôle est Salins. On a entendu parler tout à l'heure de sites UNESCO. Il y a un site UNESCO à Salins. Vous dites qu'il ne se fait rien. Si, il se fait beaucoup de choses pour essayer de valoriser ces sites UNESCO, mais les choses ne sont pas aussi simples que ça. Il ne suffit pas de dire : il faut faire. Il y a beaucoup de travail qui est fait à Salins avec des moyens limités pour développer l'attractivité de ce site UNESCO. Il y a le projet des Thermes qui est accompagné, qui accompagne ce projet. C'est un grand projet de Thermes et la rénovation totale du musée du sel.

Voilà donc trois projets endogènes qui sont structurants, qui vont créer de l'émulation, créer de l'économie. Cela a été dit tout à l'heure. C'est important. Quand on dit économie, normalement, on peut parler d'emploi. C'est quand même bien notre principal souci aujourd'hui dans ce programme Leader. C'est d'essayer d'accompagner au maximum les besoins en emplois qui vont être créés par ces projets structurants, mais pas uniquement. L'ingénierie de l'emploi est aujourd'hui... Vous le savez très bien pour l'emploi, il fait ce qu'il fait. Ce n'est pas suffisant. Il faut que l'on fasse un travail important sur ce territoire au niveau de l'ingénierie de l'emploi pour identifier les besoins, pour trouver les personnes, les chercheurs d'emploi, identifier les chercheurs d'emploi. Et, la problématique de formation derrière pour adapter ces gens-là. On veut conduire aussi une action importante sur le temps partagé qui devient aujourd'hui, qui devient quelque chose qui est recevable largement et qui peut permettre la création d'emplois sur ce territoire. Ça, c'est le principal objectif du territoire. Il n'y a pas que celui-là.

En réfléchissant sur cette stratégie de territoire, il y a un autre projet qui arrive. C'est Center Parcs, qui n'est pas un projet endogène, mais qui est un projet exogène. S'il se réalise, ce projet aura besoin d'emplois, aura besoin de toute une économie. Il va créer une économie autour... Il va forcément se créer une économie autour de ce territoire. Le pays et les élus du pays considèrent que c'est un aspect favorable au développement de ce territoire avec des questionnements qui sont posés et on les entend, les questionnements. Les élus du pays considèrent que ce projet d'investissement est favorable au développement du territoire, mais ce n'est pas donner un blanc-seing à un investisseur privé qui vient ici. C'est aussi avoir des exigences économiques, techniques, sur l'emploi, sur l'utilisation des structures des entreprises locales du bâtiment entre autres, mais pas que. Enfin, c'est toute une activité économique qui peut être développée autour de ce projet Center Parcs.

Aujourd'hui, le positionnement du pays est assez clair. On est favorable à ce projet, mais on met des « mais ». Ce ne sera pas à n'importe quelle condition. On sera très attentif. Il faut qu'un certain nombre de choses soient respectées, qu'elles soient favorables à l'économie territoriale.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

M. CETRE, est-ce que vous pouvez préciser l'enveloppe financière du projet Leader et puis un peu les règles de financement ? C'est-à-dire quelle contrepartie nationale il doit y avoir par rapport aux aides Européennes ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Première chose, Center Parcs ne bénéficiera pas de l'aide Leader. Je le dis, puisque c'est plus simple. L'enveloppe Leader est de 2,6 millions d'euros sur cinq ans. Ce n'est pas une manne financière énorme. On est là pour accompagner des projets.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Pour vos projets, c'est 2,6 millions sur cinq ans de crédits européens ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

De crédits européens.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Et combien de crédits nationaux ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

En fait, quand vous mettez 80 € de crédit européen, il faut mettre 20 € de crédit de la commune, communauté de communes, région et État. Les collectivités territoriales que l'on connaît en France.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Celles qui sont du pays. D'accord. Vous avez calculé à peu près l'enveloppe d'emplois que ça pourrait créer ? Ou pas ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

En termes d'emplois ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Oui.

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Non. On n'a pas aujourd'hui... On veut être...

Intervention

Intervention hors micro

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

C'est facile de rigoler. Il y a des gens qui travaillent. Simplement, on travaille pour essayer de construire des choses. On essaie de le faire le plus honnêtement possible. Je suis désolé, mais je ne peux pas entendre ce genre de réflexion : on le dira demain. Non. Ce n'est pas demain. On essaie de créer des choses.

Une intervenante

Intervention hors micro

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Ce n'est pas ça, ce que vous avez dit. J'ai entendu que vous avez dit : il le dira demain. C'est ce que vous avez dit. Attendez. Moi, je veux bien...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

N'enflammons pas les choses.

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Sur l'emploi, il y aura des créations d'emplois. C'est évident. Il serait dramatique que ces emplois viennent de l'extérieur.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est par dizaines ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Non. Ce n'est pas par centaines. C'est par dizaines.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est par dizaines. C'est inférieur à 100. C'est une cinquantaine ? Vous n'avez pas de fourchettes ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Non. C'est extrêmement difficile.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Quand vous construisez votre projet pour le soumettre à Bruxelles, on ne vous demande pas en face le nombre d'emplois créés ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Le type d'action. On précise les actions précisément que l'on développe. Aujourd'hui, il n'y a pas d'ingénierie pour l'emploi sur ce territoire. On en profite pour créer une ingénierie sur ce territoire et notamment autour des jeunes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Des questions ?

Jean-Luc TISSEUIL, secrétaire général de la CAPEB du Jura

La CABEB, ce sont les artisans du bâtiment, en l'occurrence ceux du Jura. 68 % sont adhérents. C'est plutôt représentatif pour un gros millier d'entreprises (1 125), mais sachez qu'il y en a plus de 20 % qui meurent tous les ans, faute de travail. Pour une fois que j'entends quelqu'un qui envisage d'investir et de faire travailler nos artisans, et dont on pourrait même parler jusqu'en Extrême-Orient, quel bonheur pour un compagnon jurassien de savoir qu'à Hong Kong, on pourrait voir les merveilleuses réalisations de cette région si méconnue. Il y avait aujourd'hui le forum de l'emploi à Lons-le-Saunier. Il y a 5 000 demandeurs d'emploi qui sont venus. J'ai entendu ce qu'a dit M. BLAIN : le développement durable, on y est tellement favorable qu'il ne faut pas en oublier qu'il y a trois pieds. Vous l'avez dit. L'environnement, il faut le respecter. C'est indispensable. Mais, ça ne tient pas debout tout seul. L'environnement, il faut du social. Ce sont des emplois. Ce sont des cotisations. Ce sont des chômeurs en moins. Il faut de l'économie, des entreprises qui embauchent, qui font du bénéfice et qui investissent. Si on a ces trois pieds... Vous savez, le tabouret à trois pieds, c'est celui qui tient toujours debout. Pardon pour ceux qui n'ont même pas le droit à un tabouret ce soir. Ce n'est pas une critique pour les lieux. Nous sommes très demandeurs. Vous avez entendu les chiffres de la croissance au premier trimestre en France. Ça y est. C'est reparti dans tous les métiers, sauf le bâtiment qui est à -3 %. Après combien d'années de baisse ? Cela fait la troisième année. Pour une fois qu'il y a quelqu'un qui veut investir dans notre région, c'est des centaines d'emplois pour la construction, et des emplois locaux. Les artisans ne font pas venir leur personnel de l'étranger, donc des emplois locaux. Je termine avec ça. Ce sont des dizaines et des dizaines d'emplois pour l'entretien de ces bâtiments pendant des années. Donc, nous sommes tellement heureux que l'on puisse venir faire travailler nos artisans que l'on applaudit des deux mains.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Il y a cette dame qui voulait avoir la parole. La dame devant.

Mme JEANNET-CEPANARU, habitante et citoyenne de Tourmont

J'ai bien entendu le monsieur de la CAPEB, le monsieur de l'organisme du BTP, M. CETRE. Moi, dans ma réflexion, je me suis dit : on parle du développement local. Est-ce que l'on connaît bien la situation de l'emploi ? Des entreprises localement ? Monsieur parlait du pays. Moi, j'ai plus tendance, c'est un peu historique pour moi, de parler du comité de bassin d'emploi. Quelles sont les entreprises installées sur le secteur de Poligny ? Quels sont les besoins ? Je pense qu'il faut vraiment rechercher des nouveaux emplois. Il faut partir des besoins réels de la population locale. Je pense que d'autres en parleront, Claude CHEVASSUS, etc. Je pense qu'il faut partir d'un diagnostic aussi de la situation. Et aujourd'hui, en tant que citoyenne dans mon village, je ne connais pas vraiment la situation des emplois locaux. On sait qu'à Poligny, il y a deux grosses entreprises dans l'industrie. On sait tout le poids de l'agroalimentaire. Le poids de la filière comté. On voit qu'il y a de plus en plus d'emplois à Poligny dans cette filière. Mais quid de ces entreprises qui s'installent dans la zone industrielle, de leur fragilité, de leur force et de leurs besoins en qualifications ? Vous avez parlé de formation. Je pense que là, il n'y a pas de travail à l'échelle du territoire sur ce domaine-là. Au niveau d'un conseil régional, on a un collège d'experts qui est le CESER. Au niveau du conseil départemental, malgré les montées en compétences du conseil départemental, il n'y a absolument pas de contre-pouvoir de la part des citoyens, des organisations syndicales, etc. Comment on peut travailler localement, collectivement à ça, en plus de rechercher des idées nouvelles sur les emplois ? Les chiffres qui me sont donnés par le Monsieur de la CAPEB, et tout, j'entends bien, mais ça ne donne pas une image précise des gens. Qui sont les jeunes qui cherchent des emplois, etc. ? Quelle est l'adéquation entre la formation, la sortie des écoles, etc. ? Comment on peut travailler collectivement sur ces points-là ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Monsieur BONNET va vous répondre.

Dominique BONNET, maire de Poligny

Juste une petite réponse sur le bassin. Pour la ville de Poligny, nous avons 240 chômeurs. Nous avons un bilan tous les mois par Pôle emploi. Nous avons 240 chômeurs et nous avons un bassin avec les entreprises que vous avez citées. Ce bassin est lié pour partie à la mécanique. Il a subi quand même une pression lors de la crise. Tout ce qui était intérim a été plus ou moins supprimé sur les deux gros Groupes que vous citez. Les permanents restent, mais ceux qui ont fait les frais de la crise économique que l'on a vécue, ce sont surtout les intérimaires. Chez Thirode, pour ne pas citer d'entreprise, vous n'avez plus que 180 permanents et une vingtaine de commerciaux, alors qu'il y a 15 ans, il y avait 300 personnes chez Thirode. Ce sont des pôles industriels qui ont résisté. On a cette chance à Poligny. Ce sont des pôles qui sont dans des secteurs d'activité intéressants, mais il y a eu quand même compression des effectifs dans ces entreprises. Je citerai simplement en termes d'investissement... On parle du groupe Pierre & Vacances, mais l'entreprise Thirode est gérée par un Groupe américain de 50 000 personnes qui fait vivre l'unité polinoise. C'est un Groupe américain qui a des usines partout dans le monde et qui gère l'entreprise Thirode.

Intervention

À mon avis, ce sont les Polinois qui font vivre le Groupe.

Laurent CHAUVIN, constructeur de maisons de bois

Effectivement, je rejoins ce qui a été dit sur l'emploi. Par rapport à la thématique de ce soir du développement, je crois que l'on oppose trop souvent les emplois directs qui sont proposés par Pierre & Vacances et les emplois publics. Il faut voir ce que ce projet-là a de structurant pour un certain nombre de métiers dont on fait partie. On a la chance d'avoir un projet – on parle de 200 unités – qui va nécessiter des groupements d'entreprises locaux sur lesquels on va avoir de la capacité de faire de l'apprentissage qui pourra se décliner par ailleurs. Nous, on travaille aujourd'hui dans le Jura, mais on travaille sur toute la France. Néanmoins, trouver des acteurs qui sont capables de nous passer une commande de 200 unités, ça n'existe pas. Il y en a trois en France. C'est clair que ce qui est intéressant pour nous, c'est de voir que ce projet peut apporter des rapprochements d'entreprises qui permettent demain de développer au-delà du Center Parcs directement.

Arnaud JACQUET, conseiller municipal à Soucia

Soucia est à côté de Clairvaux. Je voudrais vous raconter ce qu'il s'est passé il y a quelques mois à Soucia. Au printemps dernier, on a eu la chance de voir s'installer un champ solaire photovoltaïque sur notre village. Donc, c'est un projet que l'on avait mené avec l'équipe municipale. Du coup, c'est une entreprise privée qui est venue implanter ce champ solaire. Dans la phase de négociation, on avait demandé à ce que des emplois locaux soient possibles et soient maintenus. On avait demandé un certain nombre de garanties que l'on avait eues à l'époque sur la phase de construction, sur la phase de maintenance et sur la phase de mise en service. Sauf que, entre le porteur du projet initial et la société qui a mis en place le projet, il y a eu des ajustements et au final, les accords que l'on avait obtenus au conseil municipal n'ont pas été tenus. Ce qui s'est passé réellement sur le terrain, c'est que le chef de... La société qui portait le projet est de Nice et le chef de chantier était de Toulon. Il avait une équipe de monteurs qui étaient... Je crois que c'était des Polonais qui montaient les panneaux. Les électriciens... Le chef de chantier était toulonnais, mais les électriciens étaient slovaques. Donc, voilà ce que sont devenus nos emplois locaux. Donc, je me méfie vraiment des engagements qui sont pris. J'aimerais, Messieurs de la CAPEB, j'aimerais que nos artisans puissent vivre de ce projet-là, mais je n'y crois pas.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Écoutez, nous n'allons pas complètement traiter ce sujet-là ce soir. Juste un mot sur cette question, parce que nous n'allons pas traiter cette question-là complètement à fond ce soir. Il y aura vraiment quelque chose sur les retombées économiques et les maîtres d'ouvrage pourront s'engager. Allez-y.

Rémi MERTZ, secrétaire général de la fédération BTP du Jura

Je vais faire très court pour apporter un élément de réponse. Effectivement, cette attitude peut être légitime concernant ce projet Pierre & Vacances. Nous, fédérations du bâtiment, nous avons organisé un déplacement dans le 86, à Poitiers...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Pouvez-vous nous redire votre nom ? On me fait remarquer que les gens au fond ne vous voient pas.

Rémi MERTZ, secrétaire général de la fédération BTP du Jura

La fédération du bâtiment a organisé un déplacement dans le 86 où actuellement se réalise le chantier du Center Parcs de la Vienne. Il arrive au bout. Il est terminé. Bilan : 70 % du chantier a été réalisé par des entreprises locales. C'est un succès. Nos collègues de la Vienne sont parfaitement satisfaits du déroulement du chantier et de la relation avec Pierre & Vacances. Pour le coup, en termes d'exemplarité, nous savons aujourd'hui que nous pouvons faire confiance à cet opérateur. Nous le disons haut et fort.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Monsieur, vous vouliez prendre la parole. Allez-y.

Intervention

C'est toujours sur le même sujet. Pour avoir fait une enquête à titre personnel au niveau d'Hattigny, il est vrai que l'immense majorité des intervenants au moment de la construction du chantier était des personnes étrangères. La question sur cette boucle est : comment s'assurer, quelles garanties peut-on avoir que les entreprises qui interviendront si le projet se réalise à Poligny soient des entreprises qui embauchent des employés locaux et au moins français ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Alors, on va un peu déroger à la règle. On va demander quand même à M. CHABERT une réponse rapide. Vous approfondirez lors de l'atelier sur les retombées économiques, mais sur ce point-là, il y a des personnes qui n'y sont pas et il est important que les personnes entendent. Allez-y.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

C'est une structure immobilière qui est en charge du développement et de la construction de nos projets en France. Effectivement, c'est mon équipe qui a réalisé le chantier de la Moselle et c'est mon équipe qui a réalisé le chantier de la Vienne. Monsieur, quand il parlait d'Hattigny, il parlait du chantier du Center Parcs de Moselle qui a été livré en 2010. Celui de la Vienne va être livré dans un mois. On ouvre fin juin. Il y a effectivement eu un travail particulier sur la Vienne. Une collaboration a été lancée en amont avec les chambres consulaires et les fédérations régionales et départementales, afin de permettre à un certain nombre d'entreprises de s'organiser pour répondre à nos appels d'offres. Nous n'avons jamais pris effectivement, et je ne prétendrai pas le contraire... Nous n'avons jamais pris l'engagement de ne confier les travaux qu'à des entreprises qui seraient locales, d'un territoire donné, du département, de la région ou de la région élargie. Par exemple en Moselle, il y a un certain nombre de travaux qui ont été confiés à des entreprises alsaciennes. Ils ne nous en ont pas voulu. L'analyse était faite sur la base du grand-est, Lorraine et Alsace, puisqu'effectivement, à cet endroit de la Moselle et de la Lorraine, il y a une moindre implantation des entreprises du bâtiment. Il y avait une plus forte organisation qui était en Alsace.

En ce qui concerne la Vienne, on a obtenu les résultats, dont parlait Monsieur qui a été faire sa petite enquête à la fin du chantier, grâce à une organisation en amont qui a permis à de nombreuses entreprises qui étaient de trop petite taille pour répondre à nos appels d'offres de s'organiser plusieurs années avant le lancement de l'appel d'offres. Cela doit représenter 18 mois de travail. C'est Éric Magnier, qui est à mes côtés, qui a en particulier conduit ce travail. On a permis à un certain nombre d'entreprises de s'organiser pour se regrouper. Ce sont des groupements de plusieurs entreprises. Il y a quatre, cinq ou six entreprises qui ont répondu sur un certain nombre de corps d'état, principalement, c'est vrai, sur la construction des cottages. C'est une organisation de chantier qui permet aussi plus facilement de fractionner le chantier. Il y a certains lots où nous avons confié les travaux à quatre ou cinq entreprises différentes, ou groupements d'entreprises. Effectivement, ce n'est pas tout à fait un hasard si on a obtenu ce résultat. Même si, une fois de plus, nous sommes un opérateur privé, on a un certain nombre d'obligations, y compris d'obligations de gestion qui nous obligent de fait, en bon gestionnaire, de faire des appels d'offres. On ne prétend pas le contraire. On fait ces appels d'offres. On prend en compte en liaison avec les collectivités territoriales le critère de proximité. Cela peut faire partie des critères de jugement de nos appels d'offres. C'est grâce à la préparation en amont et aux relations que l'on avait établies avec l'ensemble des instances représentatives des entreprises que l'on a obtenu ce résultat. Donc, objectivement, les entreprises régionales sont contentes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Tous ces points seront vraiment approfondis lors de l'atelier sur les retombées économiques et aussi sur l'emploi. J'aimerais bien que l'on ne parle pas complètement de l'emploi ce soir, parce que l'on aura largement le temps d'en parler. Il y a un bras qui se lève devant. Il y en a deux l'un devant l'autre. Allez-y, Monsieur.

Gérard LACROIX

Je ne savais pas en venant à cette réunion que j'allais participer à une réunion sur le handicap. Merci, les Américains, de faire marcher la planche à billets. Cela leur permet d'acheter nos entreprises. Merci à l'Europe qui nous subventionne avec nos propres impôts, parce que les finances de l'Union européenne proviennent de dotations des états. C'est-à-dire de nos impôts. C'est-à-dire que ce que vous allez recevoir comme subvention, c'est tout simplement nous qui allons le payer. La question est éminemment politique, puisque c'est la question de nos contributions du prélèvement bien entendu, de l'usage qui en est fait et des retombées. La finalité de l'entreprise... Vous ne me verrez jamais attaquer des entreprises tout simplement parce qu'elles jouent avec les règles qu'on leur impose. Qui les impose ? Ce sont tout simplement ceux qui sont censés nous représenter. N'est-ce pas ? Il se trouve que l'État a quelques problèmes, parce qu'il s'est mis dans une situation financière telle, de faillite... Ce n'est pas moi qui le dis. C'est un premier ministre. À l'heure actuelle, la seule chose qui l'intéresse, c'est de faire du fric le plus rapidement possible. Tout ce qui fait du chiffre d'affaires, ça fait de la TVA. La production locale ne l'intéresse pas, parce que les marges sur ce qui est fabriqué dans notre pays compte tenu des charges sont ridicules. Il a tout intérêt au commerce et à l'importation. Il y a quand même quelques contradictions. Moi, personnellement, jamais je n'ai reçu d'aide de qui que ce soit. Je me suis battu. J'ai travaillé énormément. Même ça, c'est accessoire. Par contre, nous avons en France sur les entreprises, puisque nous parlons des entreprises tout de suite... Nous avons un système de taxation, on va dire des impôts sur les sociétés, qui est le plus élevé du monde, quasiment. Par ailleurs, on voit les entreprises recevoir des aides. Mais, pas n'importe quelles entreprises, parce que si toutes y contribuent, elles ne sont pas toutes à recevoir. Celles qui reçoivent sont en fait les mendiants de la république. Je les appelle ainsi. Ce sont les grandes. Ce sont les grands groupes. Ceux

qui sont adossés à la finance internationale et qui imposent à nos gouvernants les politiques. C'est important de tout mettre en œuvre.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je pense vraiment que l'on s'éloigne. On s'éloigne.

Gérard LACROIX

On n'est pas loin du sujet. On est dans le sujet directement. Alors, je voudrais rappeler que nous sommes ici en Franche-Comté et que la Franche-Comté était franche. C'est-à-dire que nous nous administrions nous-mêmes. N'est-ce pas ? Que nous décidions de nos taxes. Le projet actuel de fusion des régions n'a rien d'intéressant, puisqu'il ne nous accorde pas la gestion de nos finances. Le contre-exemple est la Suisse. En Suisse, ça fonctionne, parce que ce sont simplement les cantons qui décident de leurs finances, qui gèrent leurs finances. Et ils le gèrent de manière économique avec la participation des citoyens. Ces projets qui ne fonctionnent que par le biais d'aides publiques, et bien moi, je vous dis que cela ne peut pas être durable, parce que la situation financière de la France interdit que ça le soit. Alors, je comprends bien que les entreprises veulent pouvoir faire de la soudure. Mais en l'occurrence, les petites entreprises, les moyennes entreprises, leurs clients sont ceux qui sont sur place. Quand on parle de transferts sociaux qui participent, les transferts sociaux, ce n'est jamais que du crédit, puisque la France vit à crédit et que nous sommes coincés par les remboursements. Il faut sortir de cette logique. Je comprends bien que je mets des gens mal à l'aise, puisque je suis en train de mettre en cause le système global qui consiste à ponctionner dans la poche... Il est aussi facile de piquer un euro à 10 000 personnes que 10 000 € à ceux qui sont pleins aux as.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Monsieur. On va s'arrêter. Madame, par terre, allez-y. On donnera après la parole à M. CHEVASSUS.

Anne PERRIN, conseillère municipale à Lons

On reste excessivement ce soir sur la notion de développement local en tant que richesse économique, financière. Les sous, finalement, hors le développement local, c'est ça bien sûr, mais ce n'est pas que ça. Du coup, j'aimerais bien poser un peu... Que l'on pose le débat d'une manière plus large sur au-delà de la création de richesses financières. Qu'est-ce qu'apporte Pierre & Vacances sur son projet dans la question de la création de richesses humaines, de solidarité sociale, etc. ? Pour moi, c'est un élément important. On peut tout justifier pour des emplois. Ce n'est pas rien les emplois, même si c'est 155. Ce n'est pas rien pour ceux qui vont avoir ce boulot-là, même si on pouvait espérer pour eux autre chose. Il ne faut surtout pas qu'on reste sur cette notion-là, mais que l'on pense développement local autrement qu'exclusivement développement économique financier.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est bien pour cela, Madame, que tout à l'heure, M. CHEVASSUS interviendra. M. CETRE, je crois que vous voulez dire quelques mots en conclusion et ensuite on va passer la parole à M. FRAICHOT

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

Je suis resté uniquement sur la problématique emploi, alors qu'il y a d'autres actions. C'est simplement en lien avec les projets dont je vous ai parlé. On veut absolument améliorer l'offre touristique. Je veux dire regrouper les structures d'offres touristiques, puisque l'on est très dispersé par rapport à la mise en valeur de nos patrimoines locaux, de nos ressources, de nos richesses et de nos patrimoines culturels.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Qu'est-ce que cela veut dire pratiquement « regrouper » ?

Michel CETRE, responsable du programme Leader sur le pays du Revermont

C'est-à-dire qu'il n'y a plus qu'un pôle touristique au lieu d'en avoir trois aujourd'hui. Il n'y a plus qu'un pôle touristique qui organise l'offre touristique du territoire, même en collaboration avec les territoires voisins.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Allez-y.

Intervention

Une petite question à Monsieur Chabert. C'est juste de l'ordre de la précision. Il me semble avoir lu quelque part que le nombre de cottages qui ont été construits sur les trois Moselle avait été donné, ce n'est peut-être pas le terme juste, à l'entreprise Assobois pour 50 %. Donc, j'ai entendu parler le monsieur des chalets qui parlait de 200. À chaque fois, on est dans la moitié. Est-ce que c'est la façon de faire d'attribuer ces chantiers à une donnée plutôt qu'à une autre ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Non, sur cette question. C'est sur le lotissement, et la manière dont on fait cela.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances développement

Rapidement, je disais tout à l'heure que l'on avait la possibilité principalement sur les cottages de fractionner les marchés pour effectivement... D'une part, c'est un acte de notre point de vue, de bonne gestion pour gérer les risques et ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Le fractionnement dans le cadre de la Moselle était 400 cottages sur deux entreprises. L'une était en Savoie et avait d'ailleurs à l'époque une implantation dans les Vosges. Dans le cadre du chantier de la Vienne, c'est la même chose. Il y a eu deux groupements d'entreprises qui ont réalisé les cottages. Je disais tout à l'heure qu'il avait d'autres lots sur lesquels on avait même divisé en quatre, voire plus. Maintenant, rien n'empêche qu'il y ait plusieurs groupements qui se créent au niveau régional, peut-être un dans le Jura et un dans un autre département de la région et que l'on soit amené à partager entre deux entreprises régionales. Il n'y a pas de fatalité en la matière. Le fractionnement devrait normalement aller dans le sens de l'accessibilité à un plus grand nombre d'entreprises, sachant que là encore, on a une culture chez Pierre & Vacances. On est maître d'ouvrage. On fait notre métier. On essaye d'optimiser les conditions dans lesquelles on confie les travaux. Par contre, on est très réticent à travailler de manière générale en entreprise générale. Et donc, vous ne nous verrez pas sur ces projets passer des marchés en entreprise générale. On passe tout en corps d'états séparés éventuellement en macro-lots. Cela là aussi améliore l'accessibilité pour des entreprises comme les vôtres.

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura

Bonsoir. On m'a demandé de venir témoigner sur la mission de revitalisation industrielle qui a eu lieu dans le Haut-Jura, dans la région de Saint-Claude à partir de 2008. Il y a deux vagues de missions qui ont eu lieu. Il y en a une qui est terminée. Je vais parler de celle-là, et il y en a une qui est en cours. Qu'est-ce que c'est une mission de revitalisation ? C'est une commande qui a été faite par l'État à un organisme spécialisé en industrie qui s'appelle GERIS qui est une filiale de THALES, pour revitaliser le Jura suite à la crise de 2008. On a eu en 2008 le crash de Smoby, et le crash de Manzoni-Bouchot, gros opérateur. La crise passe par là et faillites en chaîne dans tout le Haut-Jura industriel. Cette mission a été confiée. Vivendi, Groupe international, a confié des fonds. Simplement, il faut savoir qu'il y a un dispositif fiscal en France qui permet à certains groupes d'attribuer une part de leurs impôts à de la revitalisation industrielle, ce qu'a fait Vivendi. Là, on n'a pas mobilisé de fonds publics. Ensuite, commence la mission. Gros travail d'audit du secteur. Je vous dirais que Saint Claude, j'ai beau être jurassien et de Lons, je ne connaissais pas forcément toute l'industrie. Donc, on a audité en gros 300 dossiers. On a retenu 28 dossiers. L'idée était de construire aux côtés des chefs d'entreprise un plan de développement, leur donner un coup de pouce. On a associé à cette mission un partenaire local qui est une banque qui s'appelle le Crédit Agricole, en disant : aujourd'hui, en créant de l'emploi, en créant de l'investissement, on doit être capable de faire du développement économique.

Quelques chiffres qu'il ne faut pas transposer au milieu polinois que je ne connais pas, et je ne connais pas l'économie. Sur ces 28 dossiers, on a créé 375 emplois. On a levé 27 millions d'euros d'investissement. Aujourd'hui, ces emplois sont toujours là. On continue. Il y a une société de Saint Claude d'ailleurs qui est en train de devenir une ETI qui n'est pas dans les comptes, mais qui grandit, puisqu'à l'époque, on leur a donné un coup

de pouce. Des fois il ne faut pas grand-chose pour qu'un chef d'entreprise... On le rassure, on l'aide à investir, on le soutient et il crée des emplois. Les emplois étaient au conditionnel. C'est-à-dire que les aides qui ont été données, si les emplois n'avaient pas été créés, elles auraient été rendues. Les aides étaient conditionnelles. Les emplois aujourd'hui sont toujours là. Il y a une deuxième vague qui est en cours. Aujourd'hui, on a un budget prévisionnel de 150 emplois. On en a déjà 110 de créés. On espère bien arriver à nos objectifs. Je dois dire qu'aujourd'hui, c'est une réussite en associant différents partenaires. J'ai entendu plein de choses sur les grands groupes ce soir. Il faut savoir que les grands groupes sont capables de s'investir sur les territoires, peut-être pour des raisons fiscales, mais aussi pour de bonnes raisons. Ce soir, normalement, on aurait dû avoir le directeur financier de Vivendi qui aurait dû venir. Il n'a pas pu se déplacer. Il s'en excuse. Le directeur de GERIS, Sébastien VILLATTE n'a pas pu venir non plus. Je les représente. Le message que l'on veut passer aujourd'hui, c'est que l'on peut faire de l'industrie, on peut faire de l'emploi, on peut revitaliser des territoires, et Dieu sait si en 2008, ce n'était pas évident de s'investir sur le haut-Jura. Je n'ai jamais vu une Bérézina pareille, pourtant, je suis déjà passé dans des secteurs difficiles. J'ai travaillé du côté de Troyes quand c'était la crise de la bonneterie, et aujourd'hui, ça a réussi.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Vous pourriez nous donner quelques exemples des entreprises qui ont été ... Je croyais que c'était des microentreprises.

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura Alors, les entreprises qui ont été aidées. Il y a 28 dossiers. Non. Ce n'est pas des micros. Il y a des micros, puisque dans les 28 dossiers, il y a 8 créations. Les 8 créations ont permis de créer 70 emplois. Ça a plutôt bien marché.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est déjà bien. Oui.

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura

Sur les 20 autres dossiers, on peut parler de certaines sociétés. Aujourd'hui, vous avez le Groupe Jeantet qui en a bénéficié. Vous avez CTS. Une entreprise qui s'appelle Pascal Barbe à Champagnole a bénéficié des aides. C'est tous des gens qui avaient des projets de développement. L'idée est de dire : on aide les gens qui veulent se développer, qui ont un véritable projet. On n'est pas là pour mettre des rustines à des entreprises qui malgré tout, comme le soulignent les collègues consulaires, sont vouées à la faillite. Je veux dire, l'argent coûte cher. Il est rare et le coup de pouce a aidé... Ce n'était pas que financier, puisqu'il y a une grosse ingénierie de consulting derrière pour mettre en forme les projets.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Quelles étaient les sommes en jeu par emploi créé, par exemple ?

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura

Je peux vous parler de la deuxième vague. La deuxième vague aujourd'hui, on prête au départ 2 000 € par emploi. On prête. GERIS avec Vivendi prête 2 000 € par emploi. Si les emplois sont créés... On vérifie sur les liasses fiscales, puisqu'il y a un contrôle de l'État qui est fait. Si les emplois sont créés, ces 2 000 € se transforment en subvention. Notre partenaire, le Crédit Agricole, quand nous, on prête 2 000, il prête 4 000 en prêt participatif pour renforcer les fonds propres, et généralement finance les investissements derrière. Donc, on a tout un effet en cascade. Je ne sais pas si c'est peut-être technique pour tout le monde, mais on a tout un effet en cascade pour pérenniser l'entreprise pour lui permettre de se développer. Moi, je fais du plan de développement toute la journée. Souvent, on lance des projets. Ce qui est compliqué, c'est la relance du projet. On sait très bien financer les machines. C'est le rôle des banquiers. Mais aujourd'hui, financer du BFR, du développement et du temps, c'est compliqué, et c'est là où les aides interviennent. Alors après, c'est un dispositif qui a été couplé avec d'autres dispositifs de l'État sur des contrats aidés. Là, je ne suis pas le spécialiste du sujet. Je pense qu'il y en a dans la salle.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On regardera ça demain avec la question des emplois aidés. Merci beaucoup. Des questions ?

Question

Je voudrais juste demander à M. FRAICHOT quel est l'investissement public dans cet...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il n'y en a pas. Si, il y a les emplois aidés.

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura Pour être très clair, l'État a mis zéro. L'État n'a pas mis d'argent. C'est Vivendi qui a mis de l'argent. Les collectivités n'ont pas mis d'argent. Elles nous ont simplement facilité la tâche.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Sur les exonérations de charges des emplois à bas salaires, il n'y en a pas eu ?

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura

À ma connaissance, toute entreprise qui sollicite des dispositifs d'exonération y a droit, mais cela ne fait pas partie de notre dispositif à nous.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Oui. C'est du droit commun.

Intervention

Intervention hors micro

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura

Non. Ce n'est pas les collectivités locales. Les collectivités locales, on leur a demandé une chose. C'est de parler aux entreprises du dispositif. Voilà. De nous aider, de nous accompagner sur le territoire, de nous mettre à disposition un peu des locaux, des notes de synthèse et nous faire connaître les acteurs du territoire. Ils n'ont pas sorti un euro en espèces sonnantes et trébuchantes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Vous avez refusé beaucoup de dossiers ?

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura On a vu 200 dossiers. Ils ne sont pas tous passés.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Pour des questions de viabilité ?

Frédéric FRAICHOT, CPGME Jura

Il y avait des questions de viabilité, des questions aussi de maturité. Il y a des dossiers que l'on a vus dans la première vague que l'on n'a pas faits, et que l'on a faits dans la deuxième. Puisque trois ans après, l'entreprise était prête pour son plan de développement. Sachant que la cellule de revitalisation reste à l'écoute. On suit les

entreprises, puisque c'est un dispositif qui est national, qui est suivi par Vivendi et nos amis de la direction générale des impôts à Bercy savent très bien venir auditer les comptes de GERIS pour savoir ce qu'il s'y passe et vérifier que les emplois ont bien été créés.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Des questions ? Par là-bas, allez-y.

Intervention (M. RABI)

Oui. Je voudrais dire qu'il y a quand même une grosse différence dans ce que l'on a entendu. Pierre & Vacances, il faut le considérer comme un investisseur, puisqu'en fait, ils font une avance d'argent, mais ils ne mettent aucun argent au bout de quelques mois. Là, on a de vrais investisseurs, des gens qui construisent des bâtiments, qui achètent des machines et qui prennent des risques. Je pense que ce n'est pas du tout le même type de contrat. Il y a quand même une équité. Il me semble que la proposition de Pierre & Vacances n'est pas du tout équitable pour les collectivités.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il y a une demande de parole ?

Sylvie Pochet, Jurassienne d'adoption

Je redescends à une échelle plus locale. Qu'est-ce qui est fait actuellement ? Est-ce qu'il y a quelque chose de fait pour soutenir la restauration, l'hôtellerie en Franche-Comté et dans le Jura en particulier ? À Poligny en particulier ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Qui peut répondre à cette question ?

Sylvie Pochet, Jurassienne d'adoption

Je pars du constat que 180 emplois sont égaux à 18 X 10. Si on soutient 18 structures hôtelières ou de restaurations existantes par 10 employés...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Vous voulez dire les soutenir pour les moderniser. Pour faire quoi ?

Sylvie Pochet, Jurassienne d'adoption

Pour leur permettre quelquefois de passer un cap difficile qu'elles n'ont pas réussi à passer. Je le vois. Je le constate depuis mon arrivée dans le Jura.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

J'ai lu dans un document qu'il y avait beaucoup d'hôtels qui avaient fermé. 16 hôtels si j'ai bien lu, au cours des dernières années. Ce qui est considérable. Ils étaient obsolètes ?

Sylvie Pochet, Jurassienne d'adoption

Voilà. 18 structures, je pense que ce n'est pas impossible.

Danièle BRULEBOIS, conseillère départementale du canton de Bletterans et de Plasne

Je voudrais répondre à la question sur les hébergements touristiques. Il existe des aides des collectivités, de la région et du département pour les hébergements touristiques et en particulier pour les aider à se mettre aux normes et à monter en gamme, en qualité. Les aides sont de 15 % de la région, 15 % du département et on est passé à 10 %. L'hôtellerie des Monts de Vaux vient d'en bénéficier, pour situer localement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

L'ordre de grandeur, c'est combien le montant des travaux ? Vous ne savez pas ? Les dossiers moyens, c'est quoi ?

Danièle BRULEBOIS, conseillère départementale du canton de Bletterans et de Plasne

Les dossiers moyens, ça varie. Des fois, c'est 20 000 à 30 000 €, et ça peut aller à 100 000 et 150 000 €.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ça fait 20 % de ça, ou 25 % ? C'est ça ?

Danièle BRULEBOIS, conseillère départementale du canton de Bletterans et de Plasne

Oui. Entre 20 et 30 %.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Le reste, il faut qu'il le trouve en emprunt bancaire. Il y a des négociations avec les banques pour que les prêts soient acceptés ?

Danièle BRULEBOIS, conseillère départementale du canton de Bletterans et de Plasne

Sans doute. Enfin, c'est la montée en gamme et l'aide. Les petits établissements ferment souvent parce qu'ils ne sont pas aux normes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ils ne sont pas aux normes. Allez-y.

Rémi GONTHIER

Je pense que l'on fait quelque chose d'intéressant, parce que l'on essaye d'affiner un diagnostic des besoins locaux. Je pense qu'il y a un domaine dont on n'a pas du tout parlé. Effectivement, il y aura une commission là-dessus, mais comme tout est transversal, c'est évident qu'il faut en parler aussi. C'est le développement agricole.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Oui. Bien sûr.

Rémi GONTHIER

Je pense qu'un tissu rural qui se dévitalise, c'est une catastrophe. Il y a plein de bâtiments existants, alors pourquoi construire encore une nouvelle structure ? On a à peu de distance d'ici, enfin maintenant, on est plus à Poligny, on a le séminaire de Vaux qui est vide. On pourrait en citer je ne sais pas combien comme ça. Ce n'est pas du rural, mais... On peut imaginer une synergie, une stratégie de développement pour aider les agriculteurs. Au lieu de chercher tout le temps à piquer de la terre à leurs voisins, etc., à trouver une activité supplémentaire agricole. Par exemple dans le tourisme, dans les gîtes, il y en a qui le font. Il y en a qui font 70 % de leurs revenus

dans ce domaine-là. Mais aussi, dans des activités d'accueil à la ferme pour que les enfants apprennent ce que c'est qu'un jardin, ce qu'est la nature, les animaux, etc. Il y a énormément de choses à faire dans ce domaine-là. Il y a Christian DEBROSSE qui a estimé qu'en France, on pouvait créer 1 million d'emplois dans le domaine agricole. Ce qui fait, si j'ai fait des calculs justes, 8 900 emplois dans le Jura. C'est énorme. Je n'ai pas tout chiffré.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est un peu court comme calcul.

Rémi GONTHIER

C'est un peu court, mais j'explique. Il y a la vente directe. Actuellement, les gens vendent. Ça passe par les abattoirs, les centrales d'achat, etc. Au résultat, entre le prix acheté à l'agriculteur et le prix qui est vendu dans les grandes surfaces, il y a une énorme différence. Si on fait un développement en utilisant l'existant qu'il y a partout et en développant aussi des activités qui donnent envie aux gens d'aller dans le Jura, les artisans peuvent faire s'ils le veulent, et il y en a qui le font à Poligny, des stages autour de l'ébénisterie par exemple, autour du vitrail, autour d'un certain nombre de choses. Je veux dire que pour les artisans, il y aura des retombées beaucoup plus importantes et durables. Rénover tous ces volumes pour faire des gîtes, pour faire des chambres d'hôtes, pour faire des petits hôtels, etc. entraînera énormément de travail pour les artisans et c'est ce qu'il manque actuellement. Il y a à peu près 10 % de logements vides dans le Jura. C'est un gaspillage. Pourquoi toujours, toujours vouloir faire de nouvelles choses ? Je vais terminer avec une boutade. Je lisais quelque part : pourquoi on n'a pas fait un petit Las Vegas dans le Jura ? Il y a les mêmes problèmes d'eau. C'est le même désert. En sachant que Las Vegas d'ici 10 ans risque de disparaître à cause de tous les problèmes qu'il engendre. Il ne faudrait pas qu'il se passe la même chose au Center Parcs.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Véronique GUISLAIN, citoyenne polinoise

Je voudrais continuer sur ce que dit Rémi sur l'agriculture. Déjà, se positionner. Vous parliez des retombées de publicité et de Center Parcs en Chine ou ailleurs. Moi, je vais vous parler aussi de l'agriculture et des produits agricoles qui nous viennent de Chine par cargos entiers d'une manière non pas anarchique, mais très organisée et qui subrepticement envahissent nos supermarchés sans qu'on le sache. Il faut savoir par exemple que toutes les conserves de plats cuisinés qui sont fabriquées en France sont quasiment à base de produits chinois. C'était l'anecdote. Dans une logique de développement local et aussi d'une vue systémique planétaire, deux volets. Au niveau local, la création d'emplois bien sûr par l'agriculture, la création d'économies circulaires dans les territoires pour aller sur le plan social vers une vraie alliance producteur-consommateur. Que les consommateurs savent, connaissent qui produit leur nourriture et que les agriculteurs se rapprochent de la population. Il y a un vrai clivage qui existe entre l'agriculture, cette espèce de monstre mangeur de subventions que l'on ne connaît pas, et puis le consommateur qui est assez content finalement quand on l'emmène voir des producteurs, de les rencontrer. Aussi sur le local, pouvoir avoir des produits agricoles sains, voire de l'agriculture biologique. Tout de suite, on va me dire : c'est cher. Eh bien non. Ce n'est pas cher. Si on achète localement, ces produits-là ne valent pas plus cher que les produits du supermarché local, voire moins cher. Quant à l'impact mondial, bien évidemment, vous me voyez venir, on est sur l'année COP21. Des cargos qui sillonnent le monde en veux-tu en voilà, l'impact sur le réchauffement climatique est évident. Et puis, dans une dynamique de relocalisation de l'économie et d'achat de produits locaux produits localement, les Jurassiens deviennent solidaires de la paysannerie familiale mondiale.

Je vous apporte simplement quelques chiffres que je peux expliquer, mais ce n'est pas le lieu, car j'en aurai pour un moment. Si vous avez des questions, je peux vous répondre. C'est un cas d'école, bien évidemment. Si on voulait nourrir localement Poligny, Plasne, Chamole, Barretaine, Tourmont avec des produits locaux, on pourrait installer 76 producteurs et consolider un certain nombre d'installations. Il faudrait pour ça disposer de 92,74 hectares de céréales, soit 66 % de l'activité de l'agriculteur. Il faudrait disposer de 455,76 hectares pour la production de lait et de viande bovine. Ça, ça existe. C'est un pays de comté ici. En production de légumes, il faudrait 14,42 hectares. En production de légumes secs, 11,08 hectares. En production de fruits, 21,40 hectares, de pommes de terre, 4,61 hectares, de porc, 189,59 hectares, de poulets de chair et de poules pondeuses, 125 hectares et pour la rotation de toutes ces cultures, parce qu'il n'est pas question de faire culture sur culture au même endroit, il faudrait 161 hectares. Pour finir, on pourrait installer pour toujours nourrir le périmètre rapproché,

il faudrait 15 paysans boulangers, 4 maraîchers, 3 arboriculteurs, 8 éleveurs de porcs, une dizaine d'éleveurs de volailles et je ne vous parle pas des éleveurs bovins, puisqu'ils existent.

L'enjeu, c'est quoi ? C'est aussi la préservation des terres agricoles et arrêter d'« artificialiser » les terres, y compris les forêts, par des projets un peu à la marge des nécessités et des finalités écologiques qui nous préoccupent, notamment pour le réchauffement climatique.

Fatima OUASSAK, membre de la commission

J'ai une petite question à poser à M. FRAICHOT pour prolonger quelque peu votre intervention et profiter de votre travail de ces dernières années, de votre connaissance socio-économique précise du territoire, et réarticuler un peu avec la question que l'on a posée au tout début, des stratégies, en quoi elles sont complémentaires, exclusives, contradictoires, articulées, etc. ? Est-ce que de votre point de vue, l'installation éventuelle du Center Parcs ici sur le territoire participerait à la revitalisation du territoire ?

Frédéric FRAICHOT, président de la CGPME du Jura

Je vous remercie beaucoup de la question. Je vais me prononcer sur les missions de revitalisation. Aujourd'hui, les missions de revitalisation sont indépendantes de toutes les politiques qui sont mises en place sur les territoires. Il suffit d'être sollicité. Je vais vous faire une réponse de normand : oui, mais non, mais peut-être. Tout est possible, et c'est à voir.

Christophe CATHENOZ, agriculteur et conseiller municipal à Plasne

Je vais parler un peu d'agriculture. Je sais bien qu'il y a un thème agriculture, mais vie locale et développement sont liés à l'agriculture. Je vais parler de ce que je connais, parce que l'agriculture, je ne sais pas s'ils connaissent très bien ce qu'ils disent. Mais bon, peu importe. C'était une boutade.

Véronique GUISLAIN, citoyenne polinoise

Je dis ce que je connais.

Christophe CATHENOZ, agriculteur et conseiller municipal à Plasne

Je vous invite un mois en stage chez moi. C'est un peu autre chose que ça, que ce que vous dites. Il y a des bonnes choses dans ce que vous dites. Peu importe, ce n'est pas le problème. Ce qui me gêne un peu... Je suis agriculteur à Plasne. On va nous dire aujourd'hui que l'on ne sait pas... La vie locale est liée quand même au tracé de la future route et au Center Parcs. Donc, c'est indissociable, malgré que cela fasse partie d'un autre thème. Cela nous est tombé un peu comme un coup de massue sur la tête. C'est arrivé, malgré que M. BONNET nous avait dit qu'il était pour la concertation. On l'attend toujours. Les réunions étaient prévues et sont annulées, un peu bizarrement. C'est comme ça. La vie locale et l'agriculture, on en a très peu parlé jusqu'à maintenant. Dans ce que nous avons vu dans les réunions publiques, on ne l'aborde même pas. C'est bien dommage quand même. La vie locale va être impactée. La vie locale dans les emplois sur Poligny, c'est énorme, l'agriculture. Sur le plateau, on fait quoi ? On investit ? On s'en va ? On fait quoi ? Si le Center Parcs passe sur le plateau... Moi, je me pose des questions, peut-être pas mes autres collègues agriculteurs. On a des emplois aussi à la clé. On a du développement. On va avoir des périmètres d'épandage, des tas de souci à cause de ça. Ça va nous enquiquiner. J'aurais envie d'employer un autre mot, mais je ne l'emploierai pas. Je vais rester poli. On peut tout lier aussi. M. BONNET, vous vous retournez. Le passage du Center Parcs, s'il se fait par la 5, déjà, on va solutionner beaucoup de choses, et je n'aurai même plus besoin de parler.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On va vous dire quelque chose.

Christophe CATHENOZ, agriculteur et conseiller municipal à Plasne

On ne sait pas. J'aimerais que l'on passe déjà par ailleurs. C'est ce que l'on a dit tout à l'heure. La salle est restreinte. Le passage de terrain jusqu'à la coop, quand vous passerez 3 600 bagnoles le vendredi et le lundi, ça

va quand même serrer. Alors, c'est lié quand même à la vie locale, puisque nous avons des engins de plus en plus gros. Nous allons être embêtés de plus en plus. Le local, les emplois créés par les entreprises, je comprends tout à fait les chefs d'entreprise, puisqu'un agriculteur est aussi un chef d'entreprise. On comprend, mais il faut comprendre aussi notre réaction quand on n'est pas favorable à ce projet, surtout aux passages et à ce projet. Voilà. Merci.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Sur ce sujet, on a bien sûr identifié la difficulté qui avait déjà été évoquée à des précédentes réunions. Pour le moment, on n'a pas trouvé de solution miracle, mais on est en train de regarder plusieurs scénarios alternatifs, soit de modification de la voie d'accès, et éventuellement depuis la N5. On est aussi en train de regarder, mais là encore, je ne peux pas m'engager, parce que ça nécessite de vraies études, des emplacements alternatifs dans le même massif plus près de la N5 et qui régleraient la question de l'accès. Maintenant, une fois de plus, il y a d'autres critères qui interviennent, y compris les critères environnementaux qui peuvent éventuellement créer des difficultés, sans parler d'éventuelles difficultés de financement de la route d'accès qui peut être plus compliqué. Cela fait partie des choses que l'on est en train de regarder activement depuis la dernière réunion. Bien sûr, ça ne pourra pas se faire sans le conseil départemental et sans les communes.

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Je souhaitai intervenir sur les conditions d'un développement local, harmonieux, enfin, intelligent. Pour moi, il y a quand même des conditions. Il y a des préalables. Ici, on est en pays agricole. La création de valeurs ajoutées, on sait ce que c'est. C'est-à-dire que l'idée que la création de valeur se fait sur le territoire et retombe sur le territoire est une condition de base d'un développement durable, d'un projet économique qui prend en compte le social. Pour dire que le fait que l'actionnariat soit localisé, c'est une des conditions importantes de revitalisation d'un territoire. Je prends l'exemple du projet qui se profile, notamment des projets éoliens par exemple qui supportent une opposition franche d'une certaine partie de la population notamment, parce que l'on a affaire à un actionnariat international qui multiplie les gains, les retours de fiscalité par cinq à sept sur le fait qu'ils sont actionnaires des projets. Donc, cette condition Actionnariat est importante. Toutes les petites entreprises PME jurassiennes en sont l'exemple vivant. Ça, c'était le premier point.

Sur le second point, je vais donner quelques arguments, quelques éléments pour le conseil départemental qui doit se réunir pour élaborer une position sur le projet Center Parcs. Au jour d'aujourd'hui, la réforme territoriale n'a pas défini le périmètre de compétence des collectivités départementales. Le développement économique jusqu'à aujourd'hui appartenait aux régions. On ne sait pas quelle mouche a piqué le précédent président de la collectivité départementale de s'emparer de ce projet, alors que la compétence centrale, c'est quand même le social jusqu'à aujourd'hui pour les conseils départementaux. Le développement économique, selon moi, revient à la région. Ce serait plutôt à la région de se positionner et de prendre en main ce dossier, puisqu'elle a été fer-de-lance en missionnant l'agence régionale de développement depuis plus de cinq ans sur ce projet. Voilà. Il me semble que ce serait une saine mesure pour clarifier les positions de chacun, que chacun fasse ce qu'il a à faire. Voilà. Il y a beaucoup de soucis sociaux dans le département. Il y a besoin de développement endogène et de développement économique, mais à mon sens, ce n'est pas la priorité du conseil départemental. Les décrets d'application vont arriver. On en saura plus sur les missions territoriales.

Par rapport à l'aspect de défiscalisation qui a été traité rapidement. Par exemple, l'exemple de Vivendi qui vient intervenir sur le haut-Jura. On peut trouver ça très bien. Ceci dit, c'est quand même notre argent. C'est quand même du crédit d'impôt ou de la défiscalisation. C'est quand même de l'argent public qui normalement aurait dû revenir à L'État. Après, il y a des dispositions qui permettent à ces opérateurs privés de réorienter un certain nombre de crédits vers des projets de leur propre choix. Les collectivités départementales ont aussi des pouvoirs de décision. Le choix de laisser ce libre arbitre à des sociétés internationales peut être discuté. Dans ce cas-là, ça semble positif. Je voudrais attirer la vigilance sur les aspects de défiscalisation qui deviennent de plus en plus routiniers pour tous ces groupes auxquels Pierre & Vacances n'échappe pas.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Si vous le voulez bien, on va donner la parole à M. CHEVASSUS qui est le dernier intervenant. Ne soyez pas trop long de manière à laisser la place au débat.

Claude CHEVASSUS, Président de l'association ECCOFOR

On arrive en fin de soirée quand même. C'est un peu pénible ce truc. Je peux me mettre là ? Merci. J'aime bien voir les gens quand même. Je suis un petit peu connu sur le territoire. Je suis gérant d'entreprise, président de structure d'insertion. Je vais peut-être aussi avoir une présentation un peu décalée par rapport à tout ce que l'on a entendu. Comment dire ? Je vais vous parler d'une économie humaine. Ce que l'on a développé sur notre secteur... On a développé des emplois, de l'activité aussi. Je n'aime pas trop me mettre en avant, mais un peu plus que Center Parcs quand même. Il y a 300 ou 400 emplois qui sont toujours d'actualité. Il n'y a jamais de dévaluation. Heureusement qu'il y a eu un événement comme ça. On n'a pas fait d'évaluation. Ça fait 40 ans... Je dis « on », nous les associations d'insertions, les chantiers d'insertion : c'est l'ALCG. C'est Juratri. C'est Ecofor. C'est Triqingey. J'ai investi aussi comme beaucoup dans la nouvelle librairie polinoise, etc. Tous ces projets un peu alternatifs qui sont partis. Vous savez pourquoi ? Pas pour faire du profit. C'est parti parce que ce qui nous semble important, c'est les gens qui n'ont pas de boulot. Comme quelque part ça nous tire un peu les tripes, on ne peut pas tolérer ça et on est forcément innovant, créateur et on crée des emplois. Ce n'est pas très compliqué de créer des emplois. On y reviendra dans quelque temps sur un des projets pilotes d'ATD Quart-Monde, quatre projets pilotes, territoire, zéro chômeur de longue durée. Quatre projets pilotes ont démarré ces temps-ci. C'est en phase d'expérimentation. C'est pour dire que sur un territoire, pour peu... Il y a des conditions quand même. On a besoin de finances. Mais ce que l'on n'a pas besoin, c'est les super-financiers qui sont au-dessus. Je crois qu'il faut que l'on réinvente un peu ce qui est notre tradition jurassienne. C'est la coopérative. C'est les utopistes qui nous ont précédés et qui nous ont enseigné quoi ? Que le faire ensemble à partir des besoins d'un territoire, c'était aussi facteur de développement.

Qu'est-ce que c'est que le développement ? J'entends effectivement développement économique. S'il n'y a que du développement économique, cela ne nourrit pas un homme. On a aussi besoin d'un développement social. On l'a dit, effectivement. On a aussi besoin de développement culturel. On a besoin d'écoles. On a besoin de théâtres. On a aussi besoin demain de réfléchir. À mon âge, vous savez, le Center Parcs, je ne vais pas y mettre les pieds. Ce qui m'intéresse demain c'est : dans quelle structure je vais pouvoir finir mes derniers jours ? On en parle quand de ça ?

Je reviens quand même aussi au débat public. Vous savez, je suis monté cette semaine... J'ai rencontré... J'étais dans le Nord-Pas-de-Calais. J'ai rencontré Jean-Louis REVILLARD, qui est vice-président. Il a développé en 2014 un débat public régional complètement à l'inverse ce que l'on fait ce soir. Ce soir, on nous emmène un projet et on commence à réfléchir. Non. Ce qui est intéressant, c'est comment on se retrouve dans des ateliers thématiques et puis, que l'on réfléchisse, que l'on échange, que l'on dialogue et que l'on regarde un peu ce que l'on a besoin sur nos territoires. Déjà, partir de choses normales. Faire un inventaire, un diagnostic partagé. Effectivement, on a parlé de l'agriculture, on a parlé de l'économie circulaire. Ce n'est pas le travail qui manque sur nos territoires. C'est l'emploi. On est d'accord. Si on liste tous les besoins nécessaires pour le vivre ensemble que ce soit dans la culture, que ce soit dans le service aux personnes, que ce soit dans la transition énergétique, mais bon sang, on n'aura pas assez de bras, les amis. Alors, c'est ça qu'il faut faire.

On va commencer à remonter les manches et à lister. Je pense que Dominique va me dire... Il m'a déjà qualifié d'humaniste utopique. 350 emplois en 40 ans, vous me direz que ça fait 10 par an. Mais, ces emplois sont toujours là et quelque part, ça a du sens. Ça a du sens, pourquoi ? C'est parce que l'on a commencé par regarder ceux qui étaient sur le bas-côté. Je crois que ce qui fait le sens de l'homme, que l'on ait envie de se lever le matin, c'est effectivement que chacun ait sa place dans notre société. Ce n'est pas de créer des projets pour les financiers qui vont nous manipuler, qui nous manipulent effectivement. Je pense que l'on est rentré dans une ère, dans une nouvelle idéologie qui est celle de la finance. Je ne veux pas faire de prosélytisme. Vous savez qu'en 2015, cette année, on va fêter, la commune y participe, le 600e anniversaire de la fondation de la communauté des Clarisses qui est l'esprit franciscain. Elles vivent de quoi ? Elles vivent des valeurs aujourd'hui que sont la sobriété, la joie et l'accueil. En même temps, on va ériger quoi ? C'est où qu'on va mettre notre fric ? On a retrouvé une nouvelle idéologie, une nouvelle religion. C'est celle du superprofit. Je ne peux pas entendre ça. On est en train de se préparer une société à deux vitesses entre ceux qui vont gagner et puis ceux qui vont perdre. Alors, je crois qu'il faut quand même que l'on réfléchisse à ça. Ça ne peut pas être ça, les amis. Il faut que l'on continue à être utopique, mais des utopistes créateurs, et puis, ça va se faire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Xavier, allez-y.

Question

Dans la continuité de ce que vient de nous dire Claude, on a préparé un petit texte que l'on voudrait lire à l'assemblée. Est-ce que c'est possible ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

S'il ne fait pas 15 pages.

Véronique GUISLAIN Non.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Allez-y.

Véronique GUISLAIN Vous êtes prêtes, les copines ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On va faire sans elles. Vous allez chanter ou pas ?

Véronique GUISLAIN Non.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il faut peut-être mieux vous lever par là. Si vous tournez le dos, personne n'entendra ce que vous dites.

Véronique GUISLAIN

C'est à trois voix, mais on est plus que deux. Tant pis. On va le faire sans.

« Dans le cadre de l'atelier stratégie de développement local, voici notre réflexion issue de la lecture de l'étude de réversibilité que l'on trouve sur le site du Center Parcs de mars 2015. Nous sommes au-delà des données et impacts économiques, sociaux, écologiques, mais bien sur la philosophie qui préside au projet de Center Parcs ».

Intervention

« La lecture attentive du chapitre Environnement actuel et prospectif éclaire ce qui sous-tend le projet, une idéologie selon laquelle Pierre & Vacances s'affirme comme sauveur du Jura. Autrement dit, la religion de la possibilité ici et maintenant d'achat du bonheur parfait, et mieux encore du paradis perdu ». « Le tourisme industriel qui se substituerait à la « plouquerie » locale des Jurassiens est proprement suffisant et scandaleux. D'une part, elle nie les spécificités de la vie simple et naturelle des Jurassiens. D'autre part, elle s'articule sur les lois économiques de l'offre et de la demande cruellement destructrices du bien commun ».

« Le loisir marchandise est un dogme qui organise industriellement la vie privée de personnes. Par exemple : »

« Le cœur du village, temple de la consommation permanente ».

« La recherche effrénée du plaisir obligatoire ».

« L'aquamondo, cathédrale des croyances hédonistes ».

« La nature domestiquée sans risque et sans danger à l'usage de chacun ».

« Pourquoi cette prétention de posture du sauveur ? Pourquoi nous imposer une nouvelle culture ? Nous, jurassiens, de quoi sommes-nous menacés ? »

« Le Jura, de par son héritage, possède d'authentiques capacités à faire vivre le pays par lui-même ».

« Nous ne voulons pas oublier la résonance des pensées de Proudhon, Fourier, considérant Victor Hugo, coopératives, transmission des savoirs, mutualisation et solidarité, dont l'exemple phare est la fraternelle à Saint-Claude sont ancrés dans la mémoire commune et patrimoniale des Jurassiens. Ces forces nous portent, et prouvent encore maintenant nos capacités de créativité collective à la mesure de nos propres besoins ».

« Nous refusons de les voir galvaudées à travers le prisme idéologique du plaisir obligatoire accessible par une consommation incontournable et imposée ».

« Avons-nous vraiment besoin de projets économiques importés clé en main ? Ainsi, le Center Parcs, n'est-il pas de vouloir s'approprier ces valeurs et par là même, nos richesses ?

« Comtois, rends-toi, nenni ma foi ».

« Les besoins des nouveaux vacanciers d'après l'étude Orvath HTL ». Je ne sais pas qui c'est.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est celui qui a fait l'étude de réversibilité.

D'accord. *« Demande accrue de confort. Demande accrue d'esthétique. Demande ludique ».*

« Demande festive ».

« Demande d'émotions ».

« Héliotropisme ».

« D'où tenez-vous ces données d'exigence contemporaine ? Sur quelles études vous appuyez-vous, cabinet Orvath ? Les vacanciers n'ont-ils pas envie aussi de simples plaisirs culturels : bibliothèque, causeries ? N'est-ce pas un devoir pour une entreprise qui se revendique de l'économie sociale et solidaire de proposer des moments simples de convivialité et de culture gratuits »

« Ce qui nous interpelle et nous offusque dans ce document, c'est l'usage de paradoxes, d'amalgames, de détournement de sens, voire de propos dénués de sens qui tentent de cacher cette véritable idéologie des loisirs industriels. Citons quelques exemples ».

« Page 17 : contradiction et confusion entre satisfaire le besoin d'individualisme et les bienfaits de la collectivité. Consommer sans contrainte, quasiment en libre-service, ses étangs et ses espaces de loisirs, mais sans pour autant renier les bienfaits de la collectivité, et en particulier sa convivialité ».

« En même temps, on a la demande de sécurité qui est de deux ordres, la nuisance liée à la vie collective et celle liée à la santé individuelle ».

« Page 18 : féminisation de la société. Avec elle, la prise en compte des clientèles enfants se poursuivra et s'affinera. On comprend que la femme devient reléguée à sa double fonction congénitale de matrice et de nounou ».

« Page 24 : que signifie la notion de tourisme affinitaire ? »

« Est-ce que l'adaptation des conditions du tourisme rural aux exigences du vacancier consumériste ne signifie pas de faire disparaître in fine l'identité de la ruralité ? N'est-ce pas révélateur du dédain de la culture rurale, Jura, plouc. Pourquoi utiliser des mots anglais : Center Parcs, cottages. Ces mots ne véhiculent-ils pas une connotation du concept de vente à l'américaine ? Comment on dit ? Le marquetage ? »

« En guise de conclusion, nous vous proposons une autre vision du monde et de la vie ».

« Voici les charmes de la visite. Voici les hôtes. Voici le plaisir d'accueillir. Voici les émotions de la découverte. Voici l'oisiveté nonchalante. Voici la lenteur. Voici la nature. Voici la contemplation. Voici les heures de méditation. Voici les désirs d'ailleurs. Voici le droit de rêver ».

« Et, avec le moraliste Jean de La Fontaine, le corbeau et le renard ou le comble du culot : bonjour, Monsieur le Maire, que voilà une jolie forêt. Comme ce lieu me semble beau. Sans mentir, je vous l'achète si vous trouvez assez d'argent public pour que je puisse traiter l'affaire ».

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci Mesdames.

Intervention

Vous avez bien compris que votre vision du monde, du bonheur et du tourisme nous est insupportable, et motive notre opposition au projet. Merci. Ce texte n'est pas le fruit de nos cerveaux. Il est signé par Étienne, par Christian, par Véronique, par moi-même, par Sabine et Anna.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Une ou deux dernières interventions, puis on va s'arrêter, si vous le voulez bien. Monsieur.

Jean-Luc TISSEUIL, secrétaire général de la CAPEB du Jura

Merci bien. J'ai bien entendu tout ce qui a été dit ce soir et je suis très inquiet, très très inquiet. Vraiment, il y a des catastrophes qui arrivent. Ce n'est pas drôle. Center Parcs ne va pas se faire à Poligny, et on va continuer à détruire des emplois. Ce sont donc des chômeurs nouveaux, des artisans qui vont continuer de disparaître. Ils meurent par milliers tous les ans. Cela va continuer, puisqu'il n'y a pas de boulot.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Deux dernières prises de parole.

Jean-Luc TISSEUIL, secrétaire général de la CAPEB du Jura

Il y a quelqu'un qui nous propose du boulot, et on le refuse. C'est dommage.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Deux dernières prises de parole et on arrête. Allez-y. Monsieur.

Anthony POULAIN

Excusez-moi de rétablir un peu le calme. Moi, je suis venu ce soir pour un peu écouter, pour voir dans quel cadre quelque part, dans quelle stratégie de développement local on allait implanter ce Center Parcs. Malheureusement, je n'en vois pas. Je ne vois pas de stratégie de développement local. En tout cas, j'ai été très surpris de la réponse de la conseillère générale départementale. Je suis très surpris de certaines positions. Par contre, j'ai beaucoup apprécié ce qu'a dit M. CHEVASSUS. Je pense qu'il ne faut pas oublier que, c'est quelqu'un qui l'a dit d'ailleurs, l'argent est cher et rare en ce moment. Il faut savoir l'utiliser du mieux possible, en faire un véritable levier de développement local, une stratégie de développement local, un projet de territoire. Ce n'est pas cela qui nous est proposé. Alors aujourd'hui, on se relève les manches. Là, on va tous sortir. On se retrouve dans quelque temps, et on regarde quel est le vivier. Dans quel vivier on peut investir ? Comment on peut investir ? Comment on peut aussi s'appuyer sur les compétences, sur toutes les compétences pour au mieux construire quelque chose qui est ancré dans le territoire avec une véritable stratégie sur l'avenir ? Pas simplement sur les 10 prochaines années avec des emplois qui seront là. Et dans 10 ans, on réinterroge et on ne sait pas où ça va. Finalement, je préférerais au lieu de ce grand projet inutile pour le Jura une multitude, une kyrielle de petits projets utiles toujours pour le Jura, aujourd'hui et demain. Je pense que c'est le message aujourd'hui qui a été passé. C'est le message qu'il faut entendre.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

J'ai une nouvelle question. Je vais aller exactement dans le sens de l'intervention qui a été dite. Je voudrais demander directement à Mme BREVAN, mais j'attends qu'elle termine sa discussion.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Excusez-moi.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Non, mais, ce n'est pas grave. Je voulais aller dans le sens de la question précédente. Effectivement, moi aussi, je pense que 3180 petits projets valent mieux qu'un grand projet de 180 emplois. Mais, par contre la question... Je suis tout à fait séduit par ce qu'ont dit M. CHEVASSUS et M. FRAICHOT. Concrètement, Madame, répondez à notre question. Comment est-ce que l'on peut faire pour monter un projet alternatif en deux mois ? Vous avez bien vu qu'en deux heures, on n'est parvenu à pas grand-chose. C'est normal. Il y a des idées qui fusent de tous les côtés. Comment est-ce que l'on peut faire ? Je suis désolé, mais il y a un vrai problème technique, Mme BREVAN.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je ne vais pas vous demander de monter 180 projets dans les deux mois. Je me suis un peu occupée dans ma carrière de ce genre d'affaires. Je sais que ça demande du temps. Ceci dit, dans cette salle, il y a eu énormément d'idées qui sont sorties. Ça a été une soirée que je trouve personnellement extrêmement riche. Il y a eu déjà des abords, des idées, des choses plus ou moins précises. Les personnes qui sont intervenues n'ont pas cité beaucoup d'exemples de ce qui avait été fait. Je vais leur demander si c'est possible qu'ils nous établissent une série de fiches un peu illustrant et concrétisant un peu les principes qui ont été faits.

Il y a des choses qui ont été proposées dans le domaine de l'agriculture. On va regarder. C'est ce que l'on se disait en aparté, parce que quelquefois, je m'avance et après on me dit : ce n'est pas possible techniquement. Je disais : je voudrais que sur le site, on puisse ouvrir une boîte à idées, à propositions telles qu'elles ont été faites. Elle m'a dit : oh la la, il faut regarder si c'est possible. Je vous dirai ça demain. Demain, je pourrai vous le dire. Demain, je pourrai vous dire si c'est vrai. De toute façon, on trouvera un moyen. Ces idées peuvent être simplement une idée et après ça se construit.

Ce qui me paraît important dans ce qui a été dit aussi, c'est cette espèce de diagnostic fin sur le plan territorial. Je pense qu'il n'appartenait pas à Pierre & Vacances de faire ce diagnostic extrêmement fin. Il manque. C'est vrai au niveau de la structure d'emploi. On verra demain que l'on connaît assez bien le statut des chômeurs, leur niveau de qualification, leur ancienneté, leur âge, le sexe, etc. Là-dessus, on peut travailler. Sachant que l'on ne peut jamais travailler sur un chiffre brut de chômage. Cela ne veut rien dire. Il faut segmenter par type de chômeurs, par type de public pour arriver à travailler. Il y a des domaines sur lesquels il va falloir progresser d'ici la fin du débat. Il y en a d'autres sur lesquels, ce sont des amorces, des axes et des pistes. Personne ne pense que tout cela sera

construit pour début juillet. S'il y a effectivement déjà des structures qui se mettent en place pour essayer de construire des projets, ce serait déjà quelque chose d'extrêmement important, parce que pour le moment, ça reste encore à l'idée de concept en quelque sorte. Mais, il y a des choses plus ou moins concrètes dans ce qui a été dit. On va relire le Verbatim soigneusement. On va essayer de les lister. Il y a quand même beaucoup de choses qui ont été dites.

Vous vouliez prendre la parole. Je vous en prie.

Intervention

Pour l'aspect diagnostic très fin, je voudrais simplement donner la parole à Isabelle CARDON.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Très bien. On peut en disposer ? Où elle est Isabelle CARDON ? Allez-y, Madame.

Isabelle CARDON

Dans le cadre de la candidature Leader, on a fait un diagnostic assez fin en termes d'emploi. Sur le pays du Revermont, on compte 9 000 emplois, dont les trois quarts sont sur Poligny, Arboin et Salins. Sur le chômage par exemple, on a 8,7 % contre 11 % à l'échelle régionale. Donc là, ce sont des chiffres que l'on peut donner à la commission. On a déjà donné le dossier de candidature. Par contre, on n'est pas allé assez finement en termes qualitatifs, entre l'emploi, les répartitions par classe d'âge, etc. Ce sont des choses qui vont être faites dans la mise en œuvre du dossier Leader.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ce n'était pas simplement les emplois. C'était aussi les entreprises. J'ai été très frappée par ce qu'a dit M. FRAICHOT sur le fait qu'ils avaient soutenu des entreprises qui passaient une mauvaise passe, qui étaient difficiles ou qui avaient des besoins pour un petit coup de pouce pour... Toutes les sommes que vous avez indiquées, c'est plutôt de l'ordre du coup de pouce que des sommes considérables pour essayer de franchir le pas. Si cette analyse du tissu économique local peut être faite, c'est aussi là-dessus qu'il faut s'appuyer pour essayer de développer ce type d'analyse. De la même façon sur les structures agricoles. Il y a manifestement des structures agricoles qui doivent être un peu handicapées pour pouvoir se développer ou monter de nouveaux projets, en tout cas des projets, tels que ça a été dit. Soit parce qu'ils n'ont pas de temps tout simplement, parce qu'ils sont totalement occupés. En tout cas, je n'en sais rien. Tout ça, il faut que ça émerge, parce que c'est là-dessus que l'on va bâtir des projets. Sinon, on va bâtir des projets en l'air et personne ne sera là pour les mettre en œuvre. Ça se construit sur des personnes. En tout cas, on va essayer de faire un appel à idées au niveau de la commission pour que ça ne reste pas simplement des propos généraux et que dans ce dossier, il puisse y avoir des pistes extrêmement concrètes de développement local économe des deniers publics, puisque c'est ce que vous souhaitez, et durable. C'était tout à fait intéressant.

Je vais quand même si vous le voulez bien... Après, on va quand même s'arrêter. Je voudrais quand même donner la parole à Mme MORBOIS et à Pierre & Vacances. Il faut qu'il nous dise ce qu'il a tiré de cette réunion. Je vais « requestionner » Mme MORBOIS sur les délais dans lesquels on pourra avoir des réponses. Attendez, il y avait encore deux interventions dans la salle. Après, on arrêtera.

Alexandra SANGERI, chambre de commerce

Je ne vais pas intervenir très longtemps. Je voulais juste rebondir sur les questions d'actions concrètes d'organisation. Je voudrais dire que la chambre de commerce est prête à se mobiliser pour le projet à la condition justement d'ouverture des marchés aux entreprises locales. Elle travaille déjà actuellement avec les organisations professionnelles pour réaliser justement les groupements dont on parlait tout à l'heure à l'image du projet. C'était pour rebondir sur les actions concrètes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Oui. Monsieur.

Patrice BONNET

J'aimerais que nos élus, après avoir entendu la population, nous disent leur ressenti : s'il a évolué ou pas ?

Danièle BRULEBOIS, conseillère départementale du canton de Bletterans et de Plasne

Oui. Je partage votre avis, Madame. Nous avons entendu tout plein de choses intéressantes. On a entendu beaucoup de choses intéressantes concernant le développement local, le développement durable en prenant en compte l'homme, en prenant en compte le patrimoine et la culture. Mais, voyez-vous, j'ai un peu d'amertume ce soir, parce que dans le Jura en 2010, on a eu un projet intéressant qui était un parc national zone humide. On avait eu la chance... Parce que le Jura, vous voyez... C'est unique, le Jura. On a eu la chance d'être choisi comme site. C'est très rare. C'est un label vraiment prestigieux qui est très rare. Je me souviens avoir été bien seule pour défendre ce projet-là. Je me souviens avoir été huée souvent en réunion, parce que je pensais effectivement que ce projet de parc national zone humide allait apporter beaucoup d'argent, allait permettre de développer une agriculture traditionnelle telle qu'on la connaît, allait permettre surtout de maintenir notre élevage, en particulier en Bresse avec nos prairies humides qui sont aujourd'hui, hélas, retournées pour planter des champs de maïs, de plus en plus, avec les MAEC qui sont maintenant disparues au profit des Sdage. Ce projet allait permettre de nous sauver. J'espère que l'on sera toujours sauvé de la ferme des 1 000 vaches, et allait nous permettre de maintenir une agriculture traditionnelle, l'élevage en particulier. Cela allait nous permettre aussi dans la plaine du Finage de conserver une conserverie qui s'appelait Daucy. Plutôt que d'importer nos conserves de Chine, on aurait pu transformer tout ça en légumerie bio, en production bio. D'ailleurs aujourd'hui, on est contraint, puisqu'avec la directive nitrate, nos agriculteurs sont obligés d'inventer des choses. Vous voyez, j'ai un peu d'amertume par rapport à tout ça.

J'ai bien entendu quand même les habitants de Plasne et de Barretaine qui seront quand même les premiers impactés. C'est eux qui vont d'abord avoir les nuisances. Je pense que c'est leurs intérêts d'abord auxquels il faut penser, d'abord maintenir leur agriculture, leur élevage et leur coopérative : Les Délices du Plateau. La sécurité aussi et le conseil départemental. Enfin, je ne suis plus dans la majorité aujourd'hui. Je suis toujours là pour défendre les intérêts du canton dont je suis la représentante, et en particulier, nous avons engagé un aménagement foncier qui sera financé par le département pour justement bien prendre en compte des intérêts des habitants de Plasne et Barretaine, et faire en sorte que si projet il y a, il soit positif, qu'il apporte des choses. Le maintien de l'existant bien sûr, mais aussi qu'il soit très positif pour les habitants de Plasne et Barretaine.

Voilà ce que j'avais à dire ce soir, mais je répète mon amertume, m'étant sentie bien seule souvent pour défendre le projet de parc national qui, à mon avis, était un beau projet pour le Jura, et qui a été vraiment rejeté d'une façon à fait arbitraire.

Dominique BONNET, maire de Poligny

Qu'en a pensé le maire de Poligny ? C'est cela ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Comment vous recevez tout ce qui s'est dit ?

Dominique BONNET, maire de Poligny

Je reçois positivement. Nous entendons bien qu'il y a notre projet Center Parcs. Je dis « Notre projet », puisque nous avons souhaité avec le Groupe et les différentes collectivités nous engager dans ce projet. J'entends bien aussi les autres possibilités qui ont été évoquées ce soir. Quand j'entends Claude CHEVASSUS, je le redis, il a toute ma crédibilité, puisque c'est un humaniste et ce qu'il a fait, il l'a fait. Donc, ces positions alternatives sont extrêmement intéressantes. Quand on entend aussi d'autres propositions, par exemple le représentant du Haut-Jura qui a donné une impulsion au secteur économique en faiblesse, c'est aussi une alternative qui existe. Je crois à un moment donné qu'il ne faut pas opposer projet contre projet. C'est ma vision. Il y a ici dans le Jura la possibilité de développer une activité touristique. À nous de trouver grâce à ce débat. C'est une opportunité pour nous, élus, de voir aussi les faiblesses du dossier et de pouvoir renégocier avec le Groupe Pierre & Vacances sur certaines faiblesses que l'on pourrait avoir. Mais, je pense que c'est surtout une opportunité. Une opportunité pour nos services, pour nos écoles. On a des classes qui ferment. On a des services qui s'affaiblissent. Essayez quand même de respecter ce que vous n'acceptez pas. Moi, je vous respecte. Le respect doit être mutuel. Quand je vois

toutes les semaines des personnes sans emploi venir me solliciter pour un emploi à la mairie, c'est quand même humainement une difficulté. Quand vous avez des personnes qui n'ont pas de travail et que l'on se permet de ne même pas considérer ce projet, parce que soi-disant, il fait partie d'un Groupe international. Mais, si on arrête tous les projets, arrêtons notre activité française et vivons pleinement de la nature comme on pouvait le vivre il y a quelques années. Aujourd'hui, il y a un manque d'emplois sur notre bassin. Ce manque d'emploi, c'est à nous, élus, de trouver tous les moyens pour faire vivre et maintenir notre population sur notre secteur de Poligny et des environs. On ne le fera pas...

Je veux répondre à M. BONNET, mon homonyme. On ne fera pas le choix sans prendre en considération les remarques qui sont formulées.

Intervention

Je regrette que les élus ne représentent pas la population. Il faut écouter la population.

Dominique BONNET, maire de Poligny

On l'écoute.

Intervention

Il faut écouter et entendre. Je m'excuse, mais il faut écouter et entendre. Lorsqu'il y a des élections, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait de moins en moins de gens qui votent.

Intervention

Je pense que je ne suis pas agressif. Je pense que la population... Moi, je suis d'un petit village. Tous les maires de la communauté de communes ont voté pour. Peut-être pas tous. Je n'en sais rien, mais la plupart. Il y a eu une abstention. Je me demande de quel droit ils ont voté pour. Il n'y a aucune concertation dans les petits villages. Ils nous représentent. Moi, ce que je demande, c'est que chaque village écoute, et si la population est d'accord, le maire vote pour et c'est dans tous les villages pareils. Voilà ce que je demande. Une vraie démocratie, écouter et entendre.

Je vous avais demandé un bilan et cela tournait à l'agressivité. C'est ce que je trouve dommage.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Les choses sont dites pour être entendues en tout cas. Avant de vous passer la parole, Madame, je vais demander à Pierre & Vacances de dire à M. CHABERT ce qu'il en a tiré. Auparavant, je vais demander aussi à M. CHEVASSUS de nous faire passer... Si vous avez des petites fiches sur ce que vous avez fait, de nous les faire passer, et on les mettra sur le site. De la même façon également à M. FRAICHOT. Pour nous, c'est très important. M. CHABERT rapidement, parce qu'il est tard maintenant.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

J'ai évidemment entendu beaucoup de choses. Vous comprendrez que j'ai été un petit peu sensible d'abord aux prises de position de soutien, parce que c'est agréable. Je remercie les personnes qui ont noté des aspects positifs à notre projet. J'ai entendu aussi beaucoup de réactions négatives. Sur un premier plan, il a été parlé à plusieurs reprises d'idéologie opposée à un Groupe international. C'est vrai. Nous sommes un groupe européen. C'est clair. On est un Groupe français à l'origine qui s'est développé d'abord dans les Alpes, et qui s'est ensuite développé sur l'ensemble du territoire français. Nous avons acquis une société hollandaise qui est Center Parcs et par ce biais-là, nous sommes devenus un Groupe européen. Si l'Europe est l'international, nous sommes un Groupe international.

Intervention

Intervention hors micro

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement Actuellement non. Vous confondez avec le Club Med. Une partie de notre capital est en bourse. Ce capital appartient forcément et vraisemblablement... Je ne peux pas vous jurer qu'il n'y a pas d'actionnaires dans le flottant que nous ne savons pas identifier, qui possèdent des actions et qui sont en Chine. La plupart des groupes d'une certaine taille, ceux qui sont investis en bourse, peuvent avoir des actionnaires russes, des actionnaires chinois. Aujourd'hui, l'ensemble de notre activité se déroule en Europe. L'ensemble de nos employés est européen. Le management du Groupe est français et européen. Voilà. C'est tout ce que je peux vous dire aujourd'hui. Nous avons aujourd'hui un projet qui n'est pas encore un projet, qui est un programme, puisqu'il n'a pas été dessiné. On a une réflexion sur un programme qui est de surcroît un produit différent de celui que nous avons réalisé jusqu'à maintenant dans les 20 parcs que Monsieur citait en introduction, Center Parcs, que nous exploitons en Europe. À l'origine, Center Parcs était en Hollande. Il y a 8 parcs en Hollande qui sont exploités pour certains depuis 40 ans. Donc, il y a la pérennité de cette exploitation sur ce type de site. Cela a vraiment du sens. Depuis 40 ans, nos équipes ont donc acquis un savoir-faire. Moins de constructions, parce que finalement, on n'en a pas construit tant que ça en 40 ans, que d'exploitations de ce type de site.

Ce que l'on sait faire, c'est répondre à des besoins qui ont peut-être été un peu caricaturés tout à l'heure, de nos touristes. Besoins qui sont divers. Besoins qui évoluent. C'est une des raisons pour lesquelles on s'est posé la question d'une évolution de notre concept. De ce point de vue là, je ne suis pas sûr que l'exclusion qui apparaît dans un certain nombre de prises de position sur ce que doit être le tourisme... Y aurait-il des bons et des mauvais touristes ? Je pense que n'importe quel touriste, et tantôt peut-être le touriste qui a été un peu caricaturé dans l'étude, qui a été citée de manière peut-être pas totalement bienveillante, en fait, ce sont des phrases qui n'étaient peut-être pas les mieux tournées, j'imagine. Elles étaient un peu caricaturées malgré tout. Le même touriste à d'autres moments sort de plus en plus. Il sort. Même nos touristes sortent du Center Parcs. Ils font du tourisme culturel aussi. Il y en a même, vous vous rendez compte, qui en sortant passent une journée supplémentaire dans le pays en s'arrêtant dans un gîte en prenant le risque de rencontrer des Jurassiens. Pas aujourd'hui, je le regrette. Je pense qu'il y a de ce point de vue là, des positions que j'ai bien entendu, mais qui sont peut-être un peu trop en opposition au sens où de plus en plus... C'est une des dimensions de ces nouveaux projets de Center Parcs que nous voulons développer en Saône-et-Loire, dans le Jura et dans le Lot-et-Garonne. Ce sont des projets de plus petite taille. Ça, ce sont des questions de zone de chalandise, comme ça a été expliqué tout à l'heure, mais aussi des projets qui sont plus ouverts sur le territoire. On a expérimenté sur nos précédents projets des partenariats avec le tissu local, des opérateurs touristiques qui étaient déjà implantés, et on se rend compte qu'il y a effectivement une vraie valeur à apporter à nos clients que l'on fait venir pour la plupart des grandes villes autour. Effectivement, si le Center Parcs devait s'implanter à Poligny, ce seront principalement des urbains, des gens qui viennent des grandes villes... Ce ne sont pas des ruraux, nos clients, pour la plupart. Ce sont des urbains qui viennent chercher un repos dans un environnement plus naturel, plus calme. D'où les définitions des besoins de tout à l'heure.

J'ai entendu aussi des oppositions qui s'appuyaient sur des problèmes de nuisances. Ce n'est pas tout à fait un hasard si on est à Plasne. J'ai dit tout à l'heure que l'on allait essayer et que l'on avait déjà commencé à rechercher des solutions qui corrigent la plupart de ces nuisances. Quoi qu'on fasse, effectivement, notre valeur ajoutée, malgré tout, est de faire venir 2 000 personnes deux fois par semaine dans un site, et si possible, toute l'année, parce que c'est aussi une des caractéristiques de nos projets. C'est une des raisons et une des forces du concept. C'est que nous sommes capables de proposer un projet de vacances par tous les temps. Ce n'est pas un hasard s'il est né en Hollande. Il ne fait pas toujours très beau en Hollande. Je sais bien que dans le Jura, il fait toujours très beau. En Hollande, il ne fait pas toujours très beau, et l'hiver n'est pas toujours très facile. Il fait peut-être un peu moins froid que dans le Jura, et encore. On pense que faire venir ces 2 000 personnes, c'est vrai que d'une manière ou d'une autre, cela va générer de la circulation sur les routes alentour. Il faut qu'on le traite. Il faut qu'on essaye de le minimiser. Il y a sans doute plusieurs catégories de réponses. On n'a pas aujourd'hui la réponse. On s'engage dès maintenant à y travailler, en particulier avec le conseil départemental.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Intervention hors micro

Christelle MORBOIS, conseillère départementale

Pour répondre aux deux questions qui ont été posées, qu'est-ce que j'ai retenu de cette soirée ? Chose déjà extrêmement importante pour moi, c'est que contrairement à la première réunion de lancement, j'ai trouvé aujourd'hui qu'il y avait plus de l'échange et de l'écoute. Un monsieur a dit : on ne nous entend pas. J'ai vraiment

trouvé que ce soir, il y a vraiment eu un respect de chacun. Les gens qui sont pour, les gens qui sont contre. Tous ont pu s'exprimer. Je pense que c'est comme ça que l'on va pouvoir avancer, faire évoluer le projet, si projet il doit y avoir. C'est vraiment une chose très importante, pour moi, que j'ai retenue de cette soirée. J'ai bien entendu chaque personne. Les personnes du bâtiment. Il y a une autre chose qui m'a vraiment interpellée. C'est quand vous avez parlé du site de la Vienne. Au niveau local, effectivement, ça se prépare. Vous avez parlé de 18 mois. Il y a eu une fédération d'artisans qui ont créé, qui ont travaillé... 70 % du projet a été réalisé localement. C'est un point extrêmement important. Il y a des gens effectivement qui ne sont pas favorables au projet, qui se sont exprimés, qui ont donné effectivement des arguments qui sont tout à fait « entendables ». Ça aussi, c'est important. Autre point, aussi, que vous venez de soulever : c'est effectivement le fait que Pierre & Vacances entend les remarques de certains, notamment un travail actuel sur pourquoi pas modifier l'emplacement du Center Parcs. Je pense que c'est vraiment quelque chose de fort qui s'est passé ce soir. Les pour, les contres, les financeurs et les porteurs de projets sont tous prêts à faire un pas en avant pour avancer dans le bon sens. Ça, c'est vraiment le point-clé que je retiendrai de la soirée.

Ensuite, concernant les remarques que j'ai eues de différentes personnes, notamment de Madame qui est assise, vous m'avez dit ainsi que plusieurs personnes que vous étiez étonnée que le département n'aille pas plus loin dans la démarche. Je vous ai dit effectivement que l'on était favorable. Il ne faut pas oublier que derrière... Je ne peux pas vous apporter de réponse pour l'instant, tout simplement, parce que les services travaillent actuellement et que nous, effectivement élus, nous travaillons aussi. Il y a des choses encore qui demandent à être peaufinées dans le projet. Donc, on a besoin aussi de temps pour ça. C'est pour ça que je ne vous ai pas donné de réponse affirmative.

Intervention

Un positionnement éthique et intellectuel avant d'aller peaufiner un projet. Il ne faut pas délirer. Le projet, on a le même que vous. Il est sur le site. Vous avez tous les éléments. Vous ne nous racontez pas une histoire en disant que pour vous positionner, il faut que les services travaillent. Non. Madame, vous avez une position. Vous êtes quelqu'un de sensé. Je pense, vu ce que vous en dites. Maintenant, qu'est-ce qu'il en est de vous ? Qu'est-ce qu'il en est de vos collègues élus ? Ce ne sont pas les techniciens qui bossent les dossiers qui vont vous donner le truc tout fait. Non, vous.

Christelle MORBOIS, conseillère départementale À titre personnel, bien évidemment, vous l'avez compris, je suis favorable à l'implantation du Center Parcs. J'ai bien entendu et nous l'avons aussi entendu pendant la campagne électorale qu'il y a des interrogations. Je pense qu'il est important de les entendre et de les écouter. Ça, c'est extrêmement important. Notamment, on a entendu parler de problèmes environnementaux, etc. Je pense qu'il est important de travailler là-dessus. Mais là, ce n'est que mon avis personnel. Je ne parlerai pas au nom du président.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. On vient de conclure. Je ne vais pas m'étendre. Cette réunion a été très intéressante. Ça va se poursuivre. Demain, on se retrouve sur la question des emplois. Évidemment, c'est quelque chose de tout à fait fondamental. Merci à tous de la qualité de cette réunion et de la qualité de ces échanges. À demain.